CTB

AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 2010
PROJET RACINES ET TUBERCULES

ACCES PAYSAN AU MATERIEL DE PLANTATION DE QUALITÉ POUR LES RACINES, TUBERCULES ET ESPECES FRUITIERES

R&T - RWA 06 047 11

R&T

Table des matières

1 FICHE PROJET 6

2 RÉSUMÉ 7

2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION 7

2.2 POINTS SAILLANTS 7

2.2.1 Accords d'exécution 7

2.2.2 Marchés publics 7

2.2.3 Prolongation du projet R&T 8

2.2.4 Transfert du staff du projet AFSR 8

2.3 LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS 8

3 ÉVOLUTION DU CONTEXTE 10

3.1 APPROCHE SECTORIELLE ET RESTRUCTURATION DU MINAGRI 10

3.2 SERVICES SEMENCIERS AU RWANDA 10

4 ANALYSE DE L'INTERVENTION 11

4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION 11

4.1.1 Ancrage institutionnel 11

4.1.2 Modalités d'exécution 11

4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE 11

4.2.1 Indicateurs 11

4.2.2 Analyse des progrès réalisés 12

4.2.3 Risques & hypothèses 14

4.2.4 Critères de qualité 15

4.2.5 Impact 15

4.2.6 Leçons apprises et recommandations 15

4.3 RÉSULTAT 1 – CADRE DE CONCERTATION 17

4.3.1 Indicateurs 17

4.3.2 Bilan activités 17

4.3.3 Analyse des progrès réalisés 17

4.3.4 Risques et hypothèses 18

4.3.5 Critères de qualité 18

4.3.6 Exécution budgétaire 19

4.3.7 Leçons apprises et recommandations 19

4.4 RÉSULTAT 2 – PRODUCTION DE MATÉRIEL DE SOUCHE 20

4.4.1 Indicateurs 20
4.4.2 Bilan activités 20
4.4.3 Analyse des progrès réalisés 21
4.4.4 Risques et hypothèses 22
4.4.5 Critères de qualité 22
4.4.6 Exécution budgétaire 22
4.4.7 Leçons apprises et recommandations 22

4.5 RÉSULTAT 3 – PRODUCTION DE MATÉRIEL DE BASE 24

4.5.1 Indicateurs 24
4.5.2 Bilan activités 24
4.5.3 Analyse des progrès réalisés 25
4.5.4 Risques et hypothèses 26
4.5.5 Critères de qualité 26
4.5.6 Exécution budgétaire 26
4.5.7 Leçons apprises et recommandations 27

4.6 RÉSULTAT 4 – PRODUCTION DE MATÉRIEL COMMERCIAL 28

4.6.1 Indicateurs 28
4.6.2 Bilan activités 28
4.6.3 Analyse des progrès réalisés 29
4.6.4 Risques et hypothèses 30
4.6.5 Critères de qualité 30
4.6.6 Exécution budgétaire 31
4.6.7 Leçons apprises et recommandations 31

4.7 RÉSULTAT 5 – DIFFUSION DU MATÉRIEL COMMERCIAL 32

4.7.1 Indicateurs 32
4.7.2 Bilan activités 32
4.7.3 Analyse des progrès réalisés 32
4.7.4 Risques et hypothèses 33
4.7.5 Critères de qualité 33
4.7.6 Exécution budgétaire 33
4.7.7 Leçons apprises et recommandations 34

4.8 RÉSULTAT 6 – CONTRÔLE DE LA QUALITÉ 35

4.8.1 Indicateurs 35
4.8.2 Bilan activités 35
4.8.3 Analyse des progrès réalisés 35
4.8.4 Risques et hypothèses 36
4.8.5 Critères de qualité 36
4.8.6 Exécution budgétaire 37

4.8.7 Leçons apprises et recommandations 37
4.9 RÉSULTAT 7 – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS 38
4.9.1 Indicateurs 38
4.9.2 Bilan activités 38
4.9.3 Analyse des progrès réalisés 38
4.9.4 Risques et hypothèses 39
4.9.5 Critères de qualité 39
4.9.6 Exécution budgétaire 40
4.9.7 Leçons apprises et recommandations 40
5 BÉNÉFICIAIRES 41
5.1 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS 41
5.2 PARTENAIRES 42
6 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL 44
6.1 ACCORDS D'EXÉCUTION 44
6.2 FORMATIONS ET STAGES POUR CADRES ET TECHNICIENS 44
6.3 LIGNE DE CRÉDIT 44
6.4 TRANSFERT DU STAFF AFSR 45
6.5 PROLONGATION DU PROJET 45
7 ANNEXES 46
7.1 CADRE LOGIQUE 46
7.2 BUDGET 46
7.3 ACTIVITÉS M&E 46
7.4 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 47
7.5 PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE Q1-2011 49

1 Fiche projet

Titre de l'intervention	Amélioration de l'accès paysan au matériel de plantation de qualité pour les racines, tubercules, et espèces fruitières (R&T)
Pays partenaire	Rwanda
Code Navision CTB	RWA 06 047 11
Secteur (codes CAD)	Agriculture / 311150 – Produits à usage agricole
Institution partenaire	MINAGRI et RADA
Contribution locale	250.000 €
Contribution belge	Budget régie : 72.000 € Budget cogestion : 2.778.000 € Budget total : 2.850.000 €
Durée de l'intervention	Initialement prévue : 36 mois Démarrage effectif : 01/05/2008 Fin prévue des activités : 30/06/2011 Fin clôture administrative : 31/08/2011
Convention Spécifique	Début : 14/12/2006 Fin initiale : 13/12/2010 Fin actuelle : 13/12/2011
Description de l'intervention	L'objectif spécifique du projet est l'amélioration durable de l'accès paysan en quantité et qualité au matériel de plantation amélioré, adapté aux systèmes de production agricoles, pour les racines & tubercules et les espèces fruitières. Quatre principales composantes ont été retenues, à savoir (1) la pomme de terre, (2) le manioc et les patates douces, (3) les bananes (à cuire), et (4) certaines espèces fruitières. Pour chacune de ces composantes, diverses activités sont mises en œuvre à plusieurs niveaux de la filière semencière : production de matériel de souche, de base et commercial de plantation. Outre l'amélioration de l'information relative à l'offre et à la demande, des activités spécifiques sont planifiées d'une part pour dynamiser la commercialisation et la distribution du matériel de qualité et d'autre part pour améliorer les systèmes de contrôle de qualité à chaque niveau. Enfin, en phase avec la Politique Agricole Nationale, le projet apporte une attention toute particulière à la professionnalisation du secteur en contribuant au renforcement des capacités de production des coopératives et associations paysannes.

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficacité	Efficience	Durabilité
Objectif Spécifique	B	C	B
Résultat 1 – Cadre de concertation	A	B	B
Résultat 2 – Production de matériel de souche	B	B	C
Résultat 3 – Production de matériel de base	B	B	C
Résultat 4 – Matériel commercial / Accès crédit	C	B	C
Résultat 5 – Commercialisation / Stockage	B	B	B
Résultat 6 – Contrôle de la qualité	C	C	C
Résultat 7 – Renforcement de capacités	C	B	C

Budget	Dépenses par année	Dépenses totales année N (31/12/2010)	Solde budget	Taux d'exécution
2.850.000	2008	21.549	2.828.451	0,7 %
	2009	499.983	2.328.468	18,3 %
	2010	693.026	1.635.442	42,6 %

2.2 Points saillants

2.2.1 Accords d'exécution

Le projet R&T fonctionne essentiellement sur base de « conventions », rebaptisées accords d'exécution ou accords de financement.

- Ainsi 4 accords sont conclus entre le projet et les agences du MINAGRI : ISAR pour la production de matériel de souche ; RHODA pour l'introduction et la multiplication de certaines espèces fruitières ; RADA (général) pour la production de matériel de base ; RADA (banane) pour la construction de macro-propagateurs et la formation à leur utilisation.
- Un accord d'exécution a été conclu avec l'ISAE pour la mise en place d'une unité de multiplication rapide de matériel végétatif. Cet accord s'est terminé fin 2010. Les activités ont concerné la réhabilitation d'un local en laboratoire de culture de méristèmes, l'acquisition de réactifs et matériels de laboratoire, ainsi que la construction d'une serre.
- L'accord de financement du cadre de concertation des acteurs de la filière semencière du Rwanda s'est achevé en décembre 2010. Le CCAFSR recherche l'autofinancement.
- Cinq accords d'exécution ont été signés en 2010 avec des organisations paysannes ou des associations pour la production de variétés résistantes de boutures de manioc et de patate douce. Ces accords sont toujours en cours.

2.2.2 Marchés publics

- Le marché d'acquisition de 2 chambres de thermothérapie et de matériel connexe destinés à l'ISAR a été lancé en 2010 pour une livraison attendue en février 2011.
- Le marché de construction de 11 pépinières fruitières privées dans différents districts a été attribué à 3 entreprises et est en cours.
- La construction à coût partagé de 17 hangars de stockage de pomme de terre est en bonne voie. Les bénéficiaires et les sites sont identifiés, le plan type est disponible. Le superviseur

contracté a réalisé des visites sur sites afin de vérifier leur conformité et l'avancement des travaux de fondation. Le cahier des charges du marché d'acquisition de matériaux de construction est prêt. L'appel d'offres sera lancé en février 2011.

- Les deux serres aéroponiques au bénéfice de la station ISAR à Musanze ont fait l'objet d'une controverse entre l'ISAR et le projet sur la faisabilité de conduite technique de ces serres, qui fonctionnent avec des cuves étanches où la solution nutritive est pulvérisée sur les racines nues des plantes. Cette discussion est maintenant close. L'activité en est au stade du traçage des plans et de l'estimation du devis. Le marché de construction sera lancé en février 2011.
- L'activité d'acquisition de consommables de laboratoire n'a pas été retenue suite au retard dans la construction du laboratoire sur budget AFSR. Le projet a proposé de procéder plutôt à des aménagements complémentaires du laboratoire de contrôle qualité du RADA, afin de rendre celui-ci opérationnel. Cette proposition a été approuvée par la SMCL. Les techniciens intègreront en janvier 2011 le nouveau laboratoire enfin terminé, et doivent élaborer la liste, le plan et le devis de ces aménagements.
- Le marché de consultance internationale pour l'élaboration des procédures relatives au contrôle de qualité pour le matériel à multiplication végétative n'a pas encore été lancé. Cette consultance dépendait en effet de la mise en place du service d'inspection du contrôle qualité et de la mise en opération du nouveau laboratoire qualité. Les deux conditions étant maintenant réunies, le cahier des charges est en cours de rédaction et le marché pourra être lancé au début 2011.
- Un audit des accords d'exécution du projet R&T a eu lieu en octobre 2010, par le bureau Deloitte Rwanda. Le rapport est attendu incessamment.
- Enfin, le marché de consultance pour l'évaluation finale du projet R&T a été attribué à la société SHER pour une mission prévue en février 2011.

2.2.3 Prolongation du projet R&T

La SMCL du 9 septembre 2010 a approuvé la prolongation no-cost du projet R&T pour 6 mois d'activités techniques jusque fin juin 2010, et 2 mois supplémentaires pour la clôture administrative. Une modification budgétaire a également été acceptée afin de financer les salaires et fonctionnement du personnel jusqu'à la fin du projet.

Par Échange de Lettres des 2 et 12 novembre 2010, la Convention Spécifique du projet a été allongée d'un an, jusqu'au 13/12/2011, ce qui permet de procéder de façon légale à d'éventuelles opérations administratives tardives après la fin physique du projet.

2.2.4 Transfert du staff du projet AFSR

La SMCL a recommandé de transférer tout le staff technique et administratif du projet AFSR qui s'est terminé le 30 septembre 2010, sur budget R&T, ce qui a été fait grâce à un réaménagement du budget.

Le staff transféré comprend 1 assistant, 3 agents de promotion qualité, 1 comptable, 1 secrétaire, 2 chauffeurs en régie, le Delco et le Directeur (prime, fonctionnement). Les nouveaux contrats ont pris cours à partir du 1er octobre 2010.

2.3 Leçons apprises et recommandations

Recommandations	Qui	Deadline
Veiller à assurer le fonctionnement du CCAFSR par financement extérieur ou autofinancement	RADA / MINAGRI	30/03/2011
Rechercher les moyens permettant d'assurer une meilleure mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de la convention avec l'ISAR	Projet / ISAR	31/03/2011
Rechercher les moyens permettant d'assurer une meilleure mise en œuvre des activités prévues dans le cadre des accords d'exécution	Projet / RADA / RHODA	31/03/2011
Rechercher une IMF intéressée et capable de mettre en œuvre un fonds de crédit	Projet / SMCL	28/02/2011

warrantage ; ou bien chercher une autre affectation au budget disponible		
Informer les agences du MINAGRI de l'existence d'un budget pour stages et voyages d'étude	MINAGRI / RADA	28/02/2011
Élaboration urgente du plan des aménagements complémentaires du labo	MINAGRI / RADA	28/02/2011
Utiliser les facilitateurs FFS du projet IPM pour dispenser la formation technique au secteur associatif	Projet	28/02/2011

Sources des recommandations : Unité de gestion R&T, et SMCL.

Leçons apprises	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Difficulté de mettre en place une commission CCAFSR pour certaines composantes dont la filière n'est pas organisée	MINAGRI	Formulation
Capacités organisationnelles et fonctionnelles des agences du MINAGRI (ISAR / RADA / RHODA) surestimées dans le DTF	HQ BTC (EST)	Formulation
Chercher à mettre en place des institutions de micro-financement capable de gérer les crédits agricoles	MINAGRI	Identification
Grande importance des équipements de conditionnement et des infrastructures de stockage, réclamées par les producteurs	MINAGRI / RADA	Identification
Difficulté de trouver des organismes régionaux spécialisés dans le contrôle qualité des espèces à multiplication végétative	MINAGRI	Formulation

3 Évolution du contexte

3.1 Approche sectorielle et Restructuration du MINAGRI

Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRI) est actuellement en cours de restructuration vers une gestion sectorielle unique (SWAP) afin de stimuler le développement agricole. En vue de mettre en œuvre de cette approche sectorielle, un Plan Stratégique de Transformation de l'Agriculture a été élaboré en 2008 (PSTA II), succédant au PSTA I de 2004.

Les six agences dépendant du MINAGRI (RADA, RARDA, RHODA, ISAR, OCIR-Café et OCIR –Thé) seront regroupées en deux commissions (« boards »), le RAB (Rwanda Agriculture Board) et le RAEDB (Rwanda Agricultural Export Development Board).

Le RAB regroupera les services de recherche et de vulgarisation et intègrera les services d'information agricole et de transfert de technologies vers les organisations paysannes. Il fonctionnera par le biais de 4 centres zonaux basés dans les infrastructures de recherche et vulgarisation existantes et à développer. Cette nouvelle structure va permettre d'appuyer les gouvernements décentralisés (districts, secteurs) de manière plus efficace et rapprochée, dans la mise en œuvre des programmes de développement de l'agriculture et de l'élevage. Le RAEDB s'occupera spécifiquement de la promotion et de la commercialisation des produits agricoles d'exportation, dont principalement le café, le thé et certains produits horticoles.

La Coopération Belge appuie le gouvernement du Rwanda, et spécialement le MINAGRI, dans la réalisation des objectifs du PSTA II.

3.2 Services semenciers au Rwanda

Une politique semencière nationale a été élaborée et publiée en octobre 2007. Dans cette politique, un rôle important est dévolu aux entrepreneurs privés pour la production et distribution de semences, l'État se concentrant essentiellement sur la réglementation, le contrôle de qualité, l'appui à l'organisation des producteurs et l'accès au crédit pour la production semencière. La politique reconnaît l'importance tant de la production formelle de semences certifiées, que de la production semencière informelle.

Le Programme 1 du PSTA II met l'accent sur l'importance des semences et du matériel de plantation de qualité pour la transformation de l'agriculture. Les objectifs généraux en relation avec ces thèmes sont (1) d'accroître les taux d'adoption de semences certifiés et (2) de renforcer le contrôle sur la production et multiplication des semences pour en assurer la qualité.

Le projet AFSR, qui s'est terminé le 30 septembre 2010, a contribué à l'émergence de multiplicateurs semenciers privés qui produisent des semences certifiées de façon rentable. Actuellement environ 1,5 % de la demande de semences est couverte par des semences certifiées. La semence de qualité est devenue disponible principalement pour les céréales comme le maïs, le riz et le blé. La disponibilité en plançons de pomme de terre certifiés s'est également améliorée.

Malgré l'émergence de multiplicateurs semenciers privés, l'unité semencière du RADA joue toujours un rôle dominant dans la production et la distribution des semences, alors qu'elle est aussi responsable du contrôle de leur qualité, de la certification, et de la formation des multiplicateurs. L'organisation des producteurs de semences CCAFSR est jeune et encore dépendante de financement extérieur. L'absence d'entreprises privées de traitement de semences, de conditionnement et de stockage, de même que l'inexistence d'un réseau commercial de distribution de semences, sont toujours une faiblesse de la filière semencière.

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

4.1.1 Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel est très approprié, puisque le projet R&T est situé au sein de l'Unité de Développement des Semences (UDS) du RADA (Rwanda Agriculture Development Authority) à Rubilizi (Kigali). Les activités sont menées en étroite collaboration avec les responsables de l'Unité ; le directeur d'intervention du projet est d'ailleurs également le responsable de l'UDS du RADA.

Le projet R&T démarré en mai 2008 est complémentaire au projet AFSR d'Appui à la Filière Semencière du Rwanda, lequel existe depuis 2005 et vient de se terminer en septembre 2010.

4.1.2 Modalités d'exécution

Le projet R&T est exécuté en cogestion. Cette modalité est appropriée puisqu'elle se réfère à la politique belge de coopération. Du point de vue de l'efficacité, cette modalité est cependant inappropriée car elle impose une série de procédures administratives qui ralentissent très sensiblement la mise en œuvre des activités.

Remarque : Jusqu'à la clôture du projet AFSR en septembre 2010, les deux projets complémentaires AFSR (semences) et R&T (matériel à propagation végétative) étaient gérés par la même unité de gestion, entraînant une charge de travail importante du fait de la séparation administrative des deux projets (comptabilité, secrétariat, passation de marchés, programmation opérationnelle et financière, rapportage, etc.). De ce fait, en 2010, un conflit de priorité s'est manifesté entre le projet AFSR en clôture et le projet R&T en croisière, ralentissant le déroulement normal des activités. Il aurait été certainement plus judicieux d'intégrer les deux projets en un seul.

4.2 Objectif spécifique

4.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : L'accès des agriculteurs au matériel de plantation performant et adapté aux systèmes de production agricoles est amélioré durablement, en quantité et en qualité, pour les racines, tubercules et les espèces fruitières.					Progrès : **B satisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
• Augmentation des quantités de matériel de plantation produit (chiffres de production)			Non chiffré	Matériel de souche produit par ISAR et ISAE Matériel de base produit par RADA et RHODA, et privés sous contrat Matériel commercial produit par organisations paysannes	Faire une synthèse sur base des rapports des agences et organisations
• Comportement des composantes du projet vis-à-vis des maladies et chiffres de production par composante et chiffres de rendement			Non chiffré	Multiplication de variétés résistantes	Lister les nouvelles variétés mises en diffusion pour chaque composante …
• Nombre de producteurs ayant reçu le matériel de plantation amélioré			Non chiffré	? Non disponible sans recherche de données	Compilation et analyse de données à faire. Déduire de la production de matériel commercial

• Quantité de matériel de plantation utilisé dans le secteur informel de distribution du matériel de plantation			Non chiffré	? Non disponible sans recherche de données	Compilation de données à faire.
• Impact de ces quantités de matériel produit sur son accessibilité en milieu rural			Non chiffré	? Non disponible	Évaluer l'impact sur base de la répartition des champs de production de matériel commercial
• Impact des quantités de et de la qualité du matériel produites sur l'amélioration de la production en milieu paysan et des revenus des agriculteurs			Non chiffré	? Non disponible	Estimer sur base des rapports du MINAGRI

4.2.2 Analyse des progrès réalisés

4.2.2.1 Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

L'objectif spécifique vise (1) à augmenter la production de matériel de plantation à chaque niveau de la filière (semence souche, base, commerciale) ; (2) à améliorer la qualité de ce matériel, c'est-à-dire sa qualité sanitaire et sa pureté variétale (productivité, résistance, adaptation, etc.) ; (3) à le rendre accessible au plus grand nombre, c'est-à-dire assurer une diffusion large, une information convenable et une formation adaptée.

Le premier résultat cherche à structurer et à organiser la filière semencière en vue d'adapter l'offre à la demande et de produire progressivement suffisamment de matériel de plantation de qualité afin de satisfaire les besoins au niveau national.

- Prenant la suite du projet AFSR, le projet R&T a assuré la continuité du fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la filière semencière du Rwanda, au travers d'un nouvel accord signé en janvier 2010. Une commission thématique spécifique pour la pomme de terre a été mise en place.

Les résultats à atteindre 2, 3 et 4 sont relatifs à une augmentation de la production et de la diversité du matériel de plantation (=semence) respectivement de souche, de base et commercial à distribuer aux agriculteurs.

- Le projet a financé les campagnes agricoles 2010 de production de matériel de plantation de souche au travers de l'accord d'exécution avec l'ISAR. Les infrastructures de production de l'ISAR sont aussi en voie d'être renforcées avec la commande en 2010 de 2 chambres de croissance à contrôle de température, luminosité et humidité ainsi qu'avec la préparation d'un marché de 2 serres aéroponiques à construire en 2011.
- La production de matériel de plantation de base en 2010 a été financée via les accords d'exécution avec le RADA et le RHODA. Un accord spécifique avec RADA pour la construction de 50 macro-propagateurs de bananiers est aussi en cours. La construction de 11 pépinières privées destinées à produire des plants fruitiers a démarré fin 2010 ; ces pépinières seront ensuite suivies par le RHODA. Enfin, une contribution a été apportée à l'ISAE pour augmenter sa capacité de multiplication in vitro de matériel végétal sélectionné.
- La production de matériel de plantation commercial (boutures de manioc et patate douce) en 2010 a été réalisée au travers d'accords d'exécution avec 5 organisations et groupements paysans. Ces organisations ont spécialement contribué à la production et la

distribution de boutures de manioc dans les zones déficitaires en matériel de plantation de variétés résistantes à la mosaïque et à la striure brune.

Par ailleurs, un micro-projet de production de plançons de pomme de terre est actuellement mené directement par le projet dans la zone enclavée de Ndiza.

- L'activité de mise en place d'une ligne budgétaire destinée à financer des opérations de crédit pour la production de matériel de plantation commercial ne semble pas pouvoir aboutir, surtout par manque d'institutions spécialisées dans ce type de prêt agricole à risque.

Le résultat 5 est relatif à l'amélioration du conditionnement, stockage et distribution du matériel de plantation.

- Une activité de construction à coût partagé de 17 hangars de stockage de pomme de terre dans diverses régions du pays a été initiée en 2010. Ces hangars contribueront à l'objectif de diffusion et conservation de matériel de qualité.

Le résultat 6 concerne le contrôle de la qualité en vue de certifier le matériel au niveau variétal et sanitaire.

- Afin de rendre opérationnel le nouveau laboratoire de qualité du RADA à Rubilizi, le projet a proposé en SMCL d'allouer un montant pour des aménagements complémentaires du laboratoire, à faire en 2011. Les activités de formation, voyages d'étude, ainsi que la mission de consultance qui doit élaborer les procédures de contrôle de la qualité, sont reportées en 2011 avec la prolongation du projet.

Le résultat 7 vise à améliorer l'information et à renforcer les capacités afin de permettre une utilisation optimale du matériel de plantation de qualité.

- Les activités prévues de promotion de l'utilisation de matériel de qualité, de formations et stages n'ont pas eu lieu en 2010. Un marché a cependant été lancé pour la rédaction de fiches techniques et de feuillets informatifs. Ce marché sera réalisé en 2011.

4.2.2.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

4.2.2.2.1 Points sensibles

Les accords d'exécution avec les agences du MINAGRI (ISAR, RADA, RHODA) et l'ISAE occasionnent une série de contraintes administratives liées au suivi-évaluation de ces accords et à la programmation des activités et tranches de financement successives. Les agences ont du mal à respecter leur programmation, à absorber les montants alloués et à réaliser un rapportage conforme et régulier.

L'accord d'exécution avec l'ISAE a fait l'objet de nombreux échanges relatifs à l'utilisation conforme des fonds et à une augmentation du montant alloué. Cependant les activités prévues auront finalement été menées à bien à la satisfaction de tous.

Les accords de financement des organisations paysannes et associations privées ont donné lieu à quelques difficultés administratives qui ont entraîné un retard dans la mise en œuvre des activités. De ce fait les surfaces n'ont pas pu être emblavées conformément aux prévisions sur une seule saison culturale. Les tranches suivantes couvriront dès lors une deuxième saison de multiplication.

4.2.2.2.2 Facteurs d'influence

Les formations des techniciens de l'ISAR et du RADA aux techniques de multiplication rapide en début de projet ont permis la mise en application pratique de cette expérience dans les différents laboratoires de culture in vitro.

Les pépinières fruitières actuellement en construction seront gérées par des privés agréés sous contrôle des agents du RHODA. Dès leur finition, il est important que le transfert des pépinières se fasse en coordination étroite entre le projet, le RHODA et les bénéficiaires privés.

Les unités de stockage en construction dans les diverses régions du pays se font à coût partagé. Le projet fournit les matériaux, et les bénéficiaires sont responsables de la construction même, en suivant un plan type. Une bonne supervision des travaux est dès lors essentielle pour assurer la qualité des constructions. Le projet a engagé un superviseur à cet effet.

La lenteur de la construction du laboratoire qualité, dû à un entrepreneur peu scrupuleux, ainsi que la mise en place officielle tardive du service de certification et des inspecteurs chargés du contrôle de la qualité ont entraîné du retard dans les activités du résultat 6, notamment en ce qui concerne le développement des procédures de contrôle de la qualité sanitaire et variétale du matériel de plantation.

4.2.2.3 Résultats non prévus

En rapport avec le résultat 1 de structuration de la filière semencière, Il est évident que l'objectif ne pourra être atteint pour les espèces à multiplication végétative autres que la pomme de terre, en l'occurrence la patate douce, le manioc, la banane et les espèces fruitières. En effet, ces filières sont essentiellement informelles et pratiquement inexistantes, et surtout sont relatives à des cultures dont la production de matériel de plantation de qualité reste économiquement peu rentable.

4.2.2.4 Dynamique Harmo

Au travers des accords d'exécution avec les agences du MINAGRI notamment, le projet finance directement les programmes de ces agences, en parfait alignement avec leur mandat et leur politique, ce qui autorise une appropriation complète, à l'exception des modalités comptables.

Les accords de financement des activités des organisations paysannes concernent des programmes de travail qu'ils ont eux-mêmes proposé au projet et qui vont dans le sens de leur propre stratégie.

4.2.2.5 Intégration genre et environnement

Le projet n'a pas une stratégie bien définie en ce qui concerne le genre. Par contre il favorise la diversification variétale et la conservation des ressources phytogénétiques et dans ce sens, participe à la protection environnementale.

4.2.3 Risques & hypothèses

Évolution des risques	Risque de ne pas satisfaire les besoins quantitatifs en matériel de plantation de qualité
Niveau actuel de risque	**C élevé** car ces besoins sont énormes (niveau national), le budget du projet limité et la durée d'intervention trop brève que pour arriver à un impact significatif au niveau national
Mesures prises pour gérer le risque	Formalisation des filières par l'appui au fonctionnement du cadre de concertation et de commissions thématiques. Mise en place d'infrastructures pérennes (hangars, pépinières, laboratoires, serres) Formations aux différents niveaux (recherche, production, multiplicateurs privés) Mise en place des procédures de base pour le contrôle de la qualité du matériel de plantation Démarrage d'un nouveau programme d'appui au PSTA II dont une composante reprendra les phases suivantes initialement prévues des projets AFSR et R&T.
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	Le projet n'est qu'une étape dans tout un long processus de développement des filières semencières
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	Cadre de concertation toujours dépendant de financement extérieur RADA reste l'acteur principal de la production de matériel de plantation de base, la privatisation étant difficile pour du matériel végétatif à faible rentabilité économique

4.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	**Satisfaisant**. Le projet met en place les moyens pour augmenter et accélérer la production de matériel végétatif de qualité et le rendre disponible, notamment au travers des divers accords d'exécution (ISAR, RADA, RHODA, Organisations paysannes, ONGs, IMF …)
Efficience	C	**Insatisfaisant**. Une demande de prolongation du projet est apparue indispensable pour mener à bien les activités, suite aux retards dus à la lenteur et la complexité des stratégies à mettre en œuvre pour les composantes autres que la pomme de terre (manioc, patate douce, bananes, fruits)
Durabilité	B	**Satisfaisant**. - Projet ancré au sein du RADA dans l'Unité de Développement des Semences (UDS). Le DI du projet est également le directeur de l'UDS. Partenaire totalement impliqué dans la mise en œuvre et le suivi des activités. - Organisation et fonctionnement des filières pérennisés par le soutien au CCAFSR, cadre de concertation des acteurs de la filière semencière, financé et appuyé par le projet. - Stratégies recherchant la participation effective des bénéficiaires (production de matériel de plantation, distribution, stockage …) - Tout le financement de la production de matériel de base étant assuré par le projet, il s'agit de trouver les moyens de la continuité après la fin du projet ! Le nouveau programme d'appui au PSTA II à démarrer en 2011 apporte certaines réponses.
Pertinence	A	**Très satisfaisant**. Les résultats demeurent pertinents, mais complexes à mettre en œuvre

4.2.5 Impact

4.2.5.1 Contribution de l'objectif spécifique aux objectifs sectoriels

L'objectif global est de contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté rurale et à la croissance économique à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production et la diversification des opportunités de revenus. Cet objectif s'intègre parfaitement dans la politique nationale en matière de réduction de la pauvreté telle que décrite dans la Vision 2020.

L'objectif spécifique est l'amélioration durable de l'accès des agriculteurs au matériel de plantation performant et adapté aux systèmes de production agricoles, en quantité et en qualité, pour les racines, tubercules et les espèces fruitières.

Les principaux axes d'action proposés du Plan Stratégique de Transformation de l'Agriculture PSTA II en ce qui concerne la politique semencière nationale sont justement :

- Le développement d'un cadre légal et institutionnel pour la semence certifiée ;
- L'augmentation de la production de semences de base ;
- Le renforcement des capacités en rapport avec la multiplication et la distribution des semences ;
- La promotion de la demande de semences de haute qualité par le biais de l'information sur les bénéfices économiques de leur usage.

L'objectif spécifique du projet est dès lors parfaitement en phase avec le PSTA II et l'objectif sectoriel qui met l'accent sur l'importance des semences et du matériel de plantation de qualité pour la transformation de l'agriculture. Dans l'esprit des auteurs du DTF, cet objectif spécifique devait être atteint progressivement et une seconde phase de projet était initialement prévue, à l'instar du projet AFSR. Cette seconde phase des deux projets semenciers sera maintenant intégrée dans le nouveau programme d'appui au PSTA II à démarrer mi-2011.

4.2.6 Leçons apprises et recommandations

4.2.6.1 Décisions / Recommandations

Décision	Source	Qui	Temps	Etat
Prolongation du projet (CS 13/12/2011 ; Activités 30/06/2011 ; Clôture 31/08/2011)	2.2.3	SMCL	Q4 2010	Done

Recommandation	Source	Qui	Deadline
Veiller à assurer la continuité du fonctionnement du Cadre de concertation CCAFSR par financement extérieur ou autofinancement, et assurer un appui constant en vue de formaliser l'organisation des différentes filières semencières	4.3.7.1	Projet / MINAGRI	31/03/2011
Continuer dans la recherche du transfert progressif de la production de matériel de plantation de base vers des multiplicateurs privés agréés	4.5.5	Projet / RADA	30/06/2011
Continuer le renforcement des capacités et infrastructures de conditionnement, de stockage et distribution de matériel de plantation de qualité	4.7.7.2	MINAGRI / Bailleurs	--
Chercher à développer le crédit pour les multiplicateurs privés de matériel de plantation de qualité	4.6.7.2	MINAGRI / IMF	--
Continuer à promouvoir le fonctionnement du service qualité et l'utilisation de matériel de plantation de qualité par le secteur informel	4.8.3	Projet / RADA	30/06/2011

Sources des recommandations : Unité de gestion R&T, et SMCL.

4.2.6.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Difficulté de formaliser les filières pour du matériel de plantation de valeur économique faible et à rentabilité incertaine	HQ CTB / MINAGRI	Identification - Formulation

4.3 Résultat 1 – Cadre de concertation

4.3.1 Indicateurs

Résultat : Le cadre de concertation décentralisé visant à ajuster l'offre de matériel de plantation de variétés de R & T et fruitières à la demande paysanne (en qualité et en quantité) est renforcé					Progrès : **B Satisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
Nombre de commissions thématiques actives			Une commission par composante	Commission pomme de terre active. Commission banane en place mais non fonctionnelle	Contrainte liée au manque d'organisation des filières manioc, patate douce, banane et fruits
Nombre de réunions de commissions thématiques organisées annuellement			Deux réunions annuelles par commission	Réunions régulières.	-

4.3.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Renforcer et animer le cadre de concertation existant par la création de commissions thématiques pour chaque composante du projet					

4.3.3 Analyse des progrès réalisés

4.3.3.1 Lien entre les activités et le résultat

Le Cadre de concertation des acteurs de la filière semencière du Rwanda – CCAFSR - a été mis en place par l'ancien projet AFSR maintenant clôturé. Il dispose de statuts, de la personnalité civile (a.s.b.l.), d'un règlement d'ordre intérieur. Un soutien au fonctionnement du CCAFSR a été assuré par le projet AFSR dans le cadre d'une convention terminée fin 2009.

Dans le contexte de l'émergence d'un secteur privé semencier, la convention de financement du CCAFSR avec le projet R&T a pour objet d'apporter un soutien financier au niveau de l'organisation, de la gestion et de la logistique du cadre de concertation, après la fin de la convention avec le projet AFSR.

Préparé depuis octobre 2009, le nouvel accord a été signé en janvier 2010 pour un montant de 50.916.600 RWF et une durée de 12 mois. Il constitue une suite à l'accord conclu antérieurement avec le projet AFSR. Une première tranche de 30.000.000 RWF a été payée en Q2 2010 (39.357,58 €). Une seconde tranche de 20.916.600 RWF a été payée en Q4 2010 (26.788 €).

Fin 2010, le CCAFSR comptait 147 membres effectifs et 12 membres d'honneur. Le Cadre a tenu des assemblées ordinaires et des réunions régulières de ses commissions techniques et régionales, a réalisé plusieurs visites de terrain et actions visant au renforcement de la filière. Ses activités essentielles ont concerné la détermination des besoins en 'semences' (au sens large, légal) commerciales de qualité au niveau national, la planification des campagnes de production semencière régionales ainsi que la fixation des prix des semences et matériel végétatif de multiplication.

Indépendamment de la convention, le projet dispose d'un budget pour assurer la mise en place de commissions thématiques pour chacune des quatre composantes du projet et appuyer la tenue de réunions. Une seule commission thématique a été mise en place pour la pomme de terre. Le budget n'a pas été entamé du fait que le financement des réunions s'est fait jusqu'à présent sur le budget global de l'accord de financement.

Un assistant du projet est spécialement chargé du suivi de cette activité.

4.3.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

4.3.3.2.1 Points sensibles

L'accord de financement s'est terminé en décembre 2010 avec le versement du solde prévu. Ceci résulte en l'arrêt des versements en appui au fonctionnement du Cadre alors que son auto-financement n'est pas assuré encore. Il est important de vérifier s'il est nécessaire et possible de prolonger l'accord, ou si un financement extérieur autre que celui du projet peut être dégagé, afin d'assurer la continuité de l'organisme et de ses activités.

4.3.3.2.2 Facteurs d'influence

Sur 4 commissions prévues, seule la commission pomme de terre (irish potato) est mise en place et active. Des consultations ont eu lieu avec les partenaires pour installer les autres commissions (banane, manioc & patate douce, espèces fruitières), mais la principale contrainte est que les multiplicateurs pour ces autres composantes restent peu organisés, et que la filière reste essentiellement informelle.

4.3.3.3 Résultats non prévus

La mise en place des commissions thématiques est difficile pour les espèces à multiplication végétative autres que la pomme de terre, en l'occurrence la patate douce, le manioc, la banane et les espèces fruitières. En effet, ces dernières filières sont essentiellement informelles voire non organisées, et surtout sont relatives à des cultures dont la production de matériel de plantation de qualité reste économiquement peu rentable. La structuration de ces filières est un travail de longue haleine qui ne pourra pas se faire endéans la durée de vie du projet (voir 4.2.2.3.).

4.3.3.4 Dynamique Harmo

Le CCAFSR réunit tous les acteurs de la filière, tant publics que privés. Pour le moment, le seul bailleur assurant le fonctionnement du Cadre est la Belgique.

4.3.3.5 Intégration genre et environnement

Proportion H/F dans les membres du CCAFSR ?

4.3.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque de ne pas mettre en place d'autres commissions thématiques Risque que le fonctionnement du CCAFSR soit financièrement bloqué par la fin de l'accord d'exécution
Niveau actuel de risque	**C élevé** pour les commissions thématiques **B modéré** pour le fonctionnement du CCAFSR
Mesures prises pour gérer le risque	Recherche d'une gestion en autofinancement du CCAFSR
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	Fonctionnement du CCAFSR dépendant du financement extérieur
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	Mise en place des commissions thématiques pour les composantes autres que la pomme de terre difficile tant que les filières concernées (manioc, patate douce, banane, fruits) ne sont pas organisées

4.3.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	A	Le CCAFSR est en place et tous ses organes sont fonctionnels (convention de financement)
Efficience	B	Le coût des réunions thématiques est financé dans le cadre de la convention, alors qu'il pourrait l'être indépendamment.
Durabilité	B	Le cadre est actif et organisé. Il reste à assurer son auto-financement.

4.3.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
133.000	73.353,16	59.646,84	55%

4.3.7 Leçons apprises et recommandations

4.3.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat
-	-	-	-

Recommandation	Qui	Deadline
Veiller à assurer le fonctionnement du CCAFSR par financement extérieur ou autofinancement. Comme il subsiste un solde budgétaire sur la ligne, voir la possibilité d'une prolongation de l'accord de financement sur base d'une argumentation et d'une programmation réaliste	RADA / MINAGRI / Projet	31/03/2011

4.3.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Difficulté de mettre en place une commission thématique pour certaines composantes dont la filière n'est pas organisée	MINAGRI	Formulation

4.4 Résultat 2 – Production de matériel de souche

4.4.1 Indicateurs

Résultat : Le matériel de souche de variétés de R & T et fruitières adaptées aux conditions agro-écologiques du Rwanda et répondant aux besoins des systèmes de production paysans et des consommateurs est disponible					Progrès : **B satisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
Nouvelles introductions et évaluations du matériel de souche			Programme ISAR saisons 10A, B, C	Cf. Rapport ISAR saisons 2010A, B et C	Faire une synthèse des résultats sur base des rapports ISAR
Nombre de variétés locales assainies					
Nombre de variétés conservées					
Chiffres de production de matériel de souche					
Nombre de champs de conservation in situ					
Impact des formations sur la production et le maintien du matériel de souche			Former les techniciens ISAR aux techniques de multiplication rapide	Stage de 3 mois en Belgique pour 2 techniciens ISAR en 2009. Ils sont affectés au labo de culture de tissus pour la multiplication rapide de matériel de souche	Techniciens formés et en activité à l'ISAR
Impact des conventions – protocoles sur la production et le maintien du matériel de souche			Réhabiliter l'infrastructure de multiplication rapide à l'ISAE	Convention ISAE. Rapport de l'ISAE : réhabilitation du laboratoire, acquisition d'équipements et construction d'une serre	Suivre les réalisations afin de vérifier la mise en service des installations
			Accroître les infrastructures de production (serres) de l'ISAR	Deux serres aéroponiques prévues à ISAR Musanze. Accord sur la faisabilité technique. Plans et devis en élaboration.	Marché de construction des serres à lancer au plus tôt.
			Acquérir des équipements d'assainissement pour l'ISAR	Attribution du marché d'acquisition de 2 chambres de thermothérapie et matériel connexe	Livraison attendue en février 2011

4.4.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Mettre à jour l'inventaire du matériel de souche disponible pour chaque composante du projet					
2 Renforcer les capacités de production et d'entretien du matériel de souche pour les composantes du projet					
3 Soutenir la production du matériel de souche auprès de l'ISAR					
4 Soutenir l'introduction de nouvelles variétés améliorées pour chaque composante du projet					
5 Financer l'évaluation des variétés améliorées introduites aux conditions agro-écologiques rwandaises					

6 Faciliter l'assainissement des variétés locales pressenties performantes comme matériel de souche					Chambres de thermothérapie à livrer en 2011
7 Contribuer, pour chaque composante du projet, à la conservation du matériel végétal comme matériel de souche					Champs de conservation existent, mais mise en service de la banque de gènes non effective

4.4.3 Analyse des progrès réalisés

4.4.3.1 Lien entre les activités et le résultat

L'inventaire du matériel de souche a fait l'objet d'une consultance finalisée en 2009. Cette activité est clôturée.

Concernant le renforcement des capacités, deux techniciens de l'ISAR ont suivi un stage de 75 jours en culture de méristèmes, à la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, d'octobre à décembre 2009. Un technicien (Jérôme NDAHIMANA) est actuellement affecté au Laboratoire de culture in vitro de la station de Rubona. Le second technicien (Jean Norbert MUJYAMBERE) n'est pas revenu au Rwanda.

La convention R&T / ISAR a pour objet de sécuriser l'approvisionnement de la filière en "semences" de souche de qualité, par l'apport d'un soutien financier à l'ISAR pour la production de matériel de plantation de souche relatif aux cultures cibles du projet R&T: pomme de terre, manioc, patate douce, bananier et espèces fruitières. Les activités couvertes concernent la production de semences de souche, la sélection conservatrice et le contrôle de qualité de ces semences et plants; les activités liées à l'introduction de nouvelles variétés végétales au Rwanda et à leur évaluation; les activités liées à la conservation du matériel végétal. L'accord a été signé le 15/12/2008 pour un montant maximal de 421.000 EUR. Durée 3 ans / ou jusqu'à la fin du projet R&T. Première tranche de 136.748.660 RWF (172.876 EUR) versée le 12/06/2009 sur base d'un programme d'activité de mise en œuvre de la campagne 2009, et d'un budget prévisionnel identifié par composante (pomme de terre, manioc, patate douce, banane, arbres fruitiers).

Une demande de financement a été introduite par l'ISAR tardivement en décembre 2010, et est en cours d'examen. Le montant alloué en 2009 a été suffisant pour réaliser la campagne 2010 également.

L'accord de financement avec ISAE signé en septembre 2009 vise à renforcer les capacités de cet institut en techniques de micro-propagation (construction d'une serre, réhabilitation et équipement labo in vitro). Un montant de 57.892.237 RWF soit € 71.647 a été versé à cet effet. L'accord est finalisé ; un local a été réhabilité en laboratoire de culture de tissus et les équipements et réactifs ont été acquis. Seule la serre est encore en cours de construction. L'ISAE Busogo a fourni un rapport sur les réalisations faites, avec photos à l'appui.

La construction de deux serres aéroponiques à l'ISAR Musanze permettra la multiplication rapide de matériel végétal en limitant les problèmes de contamination bactérienne et virale, afin d'obtenir du matériel de souche de qualité sanitaire contrôlée. Le dossier d'appel d'offres est en cours de rédaction.

Les deux chambres de thermothérapie sont des armoires de croissance pour culture de tissus, qui permettent, grâce au contrôle de température et d'humidité, d'éliminer certaines maladies et d'obtenir du matériel végétal sain pour la multiplication. Ce marché est en commande ainsi que celui de matériel et d'équipement connexes.

4.4.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Dans le cadre de l'accord d'exécution avec l'ISAR, la faible capacité de l'Institut à absorber les montants attribués et à respecter les protocoles et programmations des activités entraîne des difficultés de planification, de rapportage, ainsi qu'un risque de reliquat en fin de projet. Ainsi la tranche versée en juin 2009 à l'ISAR n'a pas été épuisée en 2009 et a servi également pour les campagnes 2010.

Une controverse entre l'ISAR et le projet quant à la faisabilité de la gestion technique des serres aéroponiques destinées à la station ISAR de Musanze a retardé la construction de ces dernières. Les spécifications techniques sont maintenant disponibles et le marché pourra être lancé au début 2011.

4.4.3.3 Résultats non prévus

L'appui à l'ISAE n'était pas prévu dans le DTF et la demande de l'institut a pu être prise en compte par le projet. Cette activité va dans le sens du résultat et s'avère réussie.

4.4.3.4 Dynamique Harmo

L'accord avec ISAE résulte d'une demande propre de l'Institut ; l'appropriation des réalisations est totale. Ces actions sont également alignées sur la stratégie générale d'augmentation de la capacité nationale à produire du matériel végétatif de qualité, dans le cas présent par le biais des techniques de multiplication rapide de méristèmes.

L'unité semencière de l'ISAR a été réactivée par le feu projet AFSR (basé au RADA) en vue de rétablir l'amont de la filière. La collaboration actuelle étroite et dépendante entre ISAR, fournisseur de matériel de souche, et RADA, multiplicateur de base de ce matériel, au travers de l'accord de financement avec le projet R&T, témoigne de l'harmonisation existante.

4.4.3.5 Intégration genre et environnement

La diversité variétale des différentes composantes est un facteur favorable à l'environnement, et l'obtention de variétés nouvelles est financée par le projet.

4.4.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque de ne pas pouvoir financer la totalité du montant alloué à l'ISAR dans le cadre de l'accord Risque que la construction des 2 serres à l'ISAR Musanze ne soit pas finalisée avant la fin du projet (juin 2011)
Niveau actuel de risque	Accord de financement ISAR : **C élevé** Serres aéroponiques : **C élevé**
Mesures prises pour gérer le risque	Accord de financement ISAR : assurer un suivi plus rapproché des activités et du rapportage Serres : Accélérer le lancement du marché
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	Accord de financement ISAR : excès de confiance en la capacité de l'ISAR à absorber ces activités et un tel budget
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	-

4.4.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	**Satisfaisant**. Le résultat est atteint avec un retard lié au fait que les activités ne sont pas mises en œuvre selon le planning programmé, notamment en ce qui concerne l'ISAR
Efficience	B	**Satisfaisant**. Il y a un contrôle a posteriori sur l'utilisation des ressources dans le cadre des accords de financement
Durabilité	C	**Insatisfaisant**. La production de matériel de souche reste dépendante de financement extérieur

4.4.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
540.000	305.803,78	234.196,22	57%

4.4.7 Leçons apprises et recommandations

4.4.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat
-	-	-	-

Recommandation	Qui	Deadline
Rechercher les moyens permettant d'assurer une meilleure mise en œuvre et un meilleur monitoring (programmation, suivi, rapportage) des activités prévues dans le cadre de la convention avec l'ISAR	Projet / ISAR	31/03/2011
Sensibiliser le MINAGRI et l'ISAR à la nécessité de rechercher le financement pour la continuité des activités après la fin du projet	Projet	31/06/2011

4.4.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Capacités organisationnelles et fonctionnelles de l'ISAR surestimées dans le DTF	BTC EST	Formulation

4.5 Résultat 3 – Production de matériel de base

4.5.1 Indicateurs

Résultat : La production du matériel de base de variétés de R & T et fruitières est assurée (en quantité et en qualité) pour répondre à la demande paysanne					Progrès : **B Satisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
Nombre d'acteurs des secteurs privé et associatif soutenus par le projet			Appuyer les programmes RADA et RHODA saisons 2010 A, B, C	Cf. Rapports RADA et RHODA saisons 2010 A, B, C	Faire une synthèse sur base des rapports RADA et RHODA
Nombre de protocoles conclus			Construire 50 macro-propagateurs banane	20 macro-propagateurs construits sur un premier contrat de 37	Accord RADA -Banane
Chiffres de production de matériel de base			Construire 11 pépinières fruitières privées	Marché attribué à 3 entreprises locales. Construction en cours	-
Impact des formations et des conventions-protocoles sur les chiffres de production du matériel de base			Former les techniciens du RADA aux techniques de multiplication rapide	Stage de 3 mois réalisé en 2009 en Belgique par 2 techniciens ISAR et 1 du RADA. Pas de formation en 2010.	Cf. Rapport de stage
			Former les producteurs de plançons de pomme de terre	Formations de producteurs réalisées à Huye, Rubavu et Musanze en novembre 2010	Cf. Rapport responsable composante pdt
			Former les producteurs à l'utilisation des macro-propagateurs	Formations faites pour la multiplication du bananier	Cf. rapport RADA
Niveau d'adéquation entre la demande paysanne et le matériel de base disponible			-	?	Il s'agit d'un système dynamique. La demande paysanne est influencée par la démonstration, la promotion, et l'offre en matériel de qualité.

4.5.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Mettre à jour l'inventaire des acteurs de production de matériel de base pour chaque composante du projet et leurs capacités de production					
2 Renforcer les capacités de production du matériel de base pour chaque composante du projet					
3 Soutenir la production du matériel de base pour chaque composante du projet par les organes officiels (RADA, RHODA) en préalable au transfert progressif de cette activité vers les secteurs privé et associatif					
4 Renforcer la production du matériel de base pour chaque composante du projet; promouvoir cette activité auprès des secteurs privé et associatif professionnalisés					La production du matériel de base reste l'apanage du RADA, et est encore peu transférée au secteur privé

4.5.3 Analyse des progrès réalisés

4.5.3.1 Lien entre les activités et le résultat

L'inventaire des acteurs de production a fait l'objet d'une consultance antérieure.

Les stages de formation concernent surtout le personnel du RADA et du RHODA. Une technicienne du RADA (Jeannine UMFUYISONI) a participé à un stage de culture de méristèmes à Gembloux en Belgique d'octobre à décembre 2009. La technicienne gère actuellement le nouveau Laboratoire de contrôle de la qualité des semences du RADA à Rubilizi.

Le personnel concerné a déjà reçu de nombreuses formations Par ailleurs, il n'est pas évident de rendre disponible ce personnel, peu nombreux et indispensable, pour des stages de durée conséquente.

L'accord de financement avec le RHODA signé en avril 2010, concerne l'importation, l'évaluation et la distribution de variétés de manguiers, pommiers, agrumes, papayers et fraisiers, ainsi que l'établissement de vergers mères. Un premier virement de 80.000.000 RWF (€ 112.165) a été fait en juin 2010.

Durant les saisons 2010A et B, RHODA a acquis différentes variétés greffées améliorées de manguiers, pommiers et oranges douces en provenance des pays voisins et a procédé à leur installation en vergers mères. Trente techniciens ont par ailleurs été formés en techniques pratiques de pépinière fruitière afin d'appuyer la professionnalisation des pépinières privées et leur gestion commerciale. Ces activités s'intègrent dans un processus de développement et de mise en œuvre d'une assurance qualité. Une demande de financement de tranche suivante (campagne 2011) est parvenue au projet en décembre 2010 et est en cours d'examen.

Le projet assume directement la construction de pépinières privées pour la production de plants fruitiers de qualité certifiée. Cette activité est relative à un marché de 11 pépinières dans autant de districts. Le marché d'un montant global de 62.988.296 RWF (env. 83.984 €) a été attribué à 3 sociétés et est actuellement en cours. Après leur construction, le suivi technique de ces pépinières privées sera assuré par les techniciens du RHODA.

Pendant la période transitoire de l'émergence d'un secteur privé pour la production, commercialisation et distribution du matériel de plantation de qualité, l'accord de financement général avec le RADA a pour objet d'apporter un soutien financier à cette agence du MINAGRI pour la production de matériel de plantation de base et commercial relatif aux cultures cibles du projet R&T: pomme de terre, manioc, patate douce, bananier et espèces fruitières.

[Signature de l'accord général RADA le 22/12/2008 pour un montant maximal de 250.000 EUR. Durée 3 ans / ou jusqu'à la fin du projet R&T. Première tranche de 71.486.492 RWF (90.372 EUR) versée le 12/06/2009 sur base d'un programme d'activité de mise en œuvre de la campagne 2009B, et d'un budget prévisionnel reprenant les postes de dépenses autorisés].

Un rapport financier et opérationnel a été remis en novembre 2010. Le virement de la première tranche s'étant fait tardivement, les dépenses sont relatives au coût des campagnes semencières RADA 2010A et 2010B. Une demande de financement a été introduite également en novembre 2010 et a donné lieu au virement d'une seconde tranche de 57.500.000 RWF (74.440 EUR) le 24/12/2010, en vue de financer la campagne 2011A.

L'accord de financement RADA Banane est établi dans un contexte d'appui à la production de matériel de plantation commercial de qualité pour les bananes à cuire et à bière afin de faciliter l'accès à ce type de matériel pour l'ensemble du secteur agricole rwandais. Il concerne essentiellement la construction et la mise en fonction de 50 macro-propagateurs de bananes auprès de producteurs privés, ainsi que la formation de ces derniers à l'utilisation du macro-propagateur.

[Cet accord signé le 23/09/2009 a fait l'objet d'un premier virement le 17/12/2009 de 69.128.030 RWF (€ 83.629)].

Le RADA a établi un premier contrat de construction de 37 macro-propagateurs dont 20 ont été bâtis. L'entrepreneur ayant eu un accident (coma), la construction a pris du retard. Un deuxième contrat pour la construction des 13 derniers macro-propagateurs doit être lancé en début 2011. Les formations à l'utilisation des macro-propagateurs ont par contre été réalisées pour tous les 50 bénéficiaires.

4.5.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Le suivi des activités défaillant et le manque de rapportage régulier par les agences du MINAGRI (RHODA, RADA) dans le cadre des accords d'exécution, constituent un problème récurrent. Ceci entraîne des difficultés de planification et de rapportage pour le projet, ainsi qu'un risque de reliquat budgétaire.

4.5.3.3 Résultats non prévus

-

4.5.3.4 Dynamique Harmo

L'appropriation par les agences du MINAGRI (RADA, RHODA) est forte, puisque le projet appuie leurs propres programmes d'activités, eux-mêmes alignés sur la politique sectorielle. Le projet intervient aussi comme un acteur de renforcement des liens de collaboration entre ces agences.

La construction et mise en production des pépinières fruitières engendre une participation effective du secteur privé au développement de la filière de production et distribution de matériel de plantation de qualité, incluant un renforcement des capacités des organisations et groupements paysans.

4.5.3.5 Intégration genre et environnement

L'importation et la diffusion d'espèces et variétés de matériel à multiplication végétative vont dans le sens d'une augmentation du matériel génétique et de la biodiversité.

Il n'y a pas de stratégie genre mise en œuvre spécifiquement au niveau de ces activités.

4.5.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque de ne pas pouvoir allouer le montant prévu dans les conventions suite au manque de suivi des agences, au rapportage lent et au manque de conformité de certaines activités ou dépenses avec le protocole d'accord
Niveau actuel de risque	Convention RHODA : **B modéré** Convention RADA Générale : **A faible** Convention RADA Banane : **C élevé**
Mesures prises pour gérer le risque	Convention RHODA : en cours de validation de dernière tranche Convention RADA Générale : Demande de financement en cours de validation Convention RADA Banane : en discussion avec les responsables de la composante. Second marché de construction de macro-propagateurs à lancer.
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	Accords de financement avec les agences du MINAGRI : excès de confiance en la capacité de ces agences à absorber ces activités et à gérer un budget séparé.
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	Le marché de construction des macro-propagateurs faisant l'objet de la convention banane a été fortement perturbé suite à un accident de l'entrepreneur, entraînant hospitalisation et coma …

4.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	**Satisfaisant**. Le résultat est atteint mais avec retard et moindre production
Efficience	B	**Satisfaisant**. Il y a un contrôle a posteriori sur l'utilisation des ressources dans le cadre des accords de financement
Durabilité	C	**Insatisfaisant**. La production de matériel de base reste dépendante de financement extérieur, et n'est toujours pas transférée au secteur privé

4.5.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
711.000	406.545,85	304.454,15	57%

4.5.7 Leçons apprises et recommandations

4.5.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat
-	-	-	-

Recommandation	Qui	Deadline
Rechercher les moyens permettant d'assurer une meilleure mise en œuvre des activités prévues dans le cadre des accords d'exécution	Projet / RADA / RHODA	31/03/2011

4.5.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Capacités organisationnelles et fonctionnelles des agences du MINAGRI surestimées dans le DTF	HQ BTC	Formulation

4.6 Résultat 4 – Production de matériel commercial

4.6.1 Indicateurs

Résultat : La production du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) de variétés de R & T et fruitières est professionnalisée et est assurée (en quantité et en qualité) par les secteurs privé et associatif					Progrès : **C Insatisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
Quantité de matériel certifié + matériel de qualité produit			Non chiffrée	- Micro-projet Ndiza en cours - 5 accords d'exécution avec organisations paysannes et associations pour la production de boutures de manioc et patate douce, dans les 4 provinces du pays	Cf. rapport des associations sur le nombre d'ha plantés et le nombre de boutures produites
Nombre de contrats conclus entre institutions de crédit et multiplicateurs			Non chiffrée	Aucun contrat conclu par le projet R&T avec une IMF Appel à manifestation d'intérêt en cours	Une seule réponse à l'appel à manifestation d'intérêt
Impact du crédit alloué sur la production (quantité et qualité) du matériel commercial de plantation par les secteurs privé et associatif			Non précisé	Ligne de crédit allouée à la BRD par le projet AFSR, et utilisée essentiellement pour la production de pomme de terre	Cf. rapport BRD (projet AFSR)
Impact des formations sur la production (quantité et qualité) du matériel commercial de plantation par les secteurs privé et associatif			Non précisé	Formations incluses dans les 5 accords d'exécution avec les organisations paysannes et associations. Formations réalisées directement par le projet	Cf. rapport des associations sur les formations données
Impact des micro-projets sur la production (quantité et qualité) du matériel commercial de plantation par les secteurs privé et associatif			Non précisé	- Micro-projet Ndiza en cours - 5 accords d'exécution avec organisations paysannes et associations pour la production de boutures de manioc et patate douce, dans les 4 provinces du pays	Cf. rapport des associations sur les variétés diffusées et leur acceptation

4.6.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Mettre à jour l'inventaire des acteurs de production de matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) et leurs capacités/contraintes de production					
2 Promouvoir et renforcer l'accès à un système de crédit pour les acteurs de production de matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) de variétés de R&T et fruitières relevant des secteurs privé et associatif					Difficulté de financer des activités agricoles à risque, sans garantie sérieuse
3 Soutenir des micro-projets en faveur de l'incorporation du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) de variétés R&T et fruitières au secteur informel					Micro-projets en cours mais certains retards dus à la sécheresse ou au manque de liquidité des producteurs

4.6.3 Analyse des progrès réalisés

4.6.3.1 Lien entre les activités et le résultat

L'inventaire des acteurs de production de matériel commercial est une activité clôturée mais qu'il faudrait peut-être mettre à jour.

L'accès au système de crédit n'est pas évident eu égard au risque que présentent les productions agricoles pour les assurances et le remboursement du crédit. Le budget réservé à cette activité est de 250.000 EUR ! Une des meilleures options est le warrantage, c'est-à-dire le financement d'un crédit, garanti par le stockage des plançons de pomme de terre pendant l'intervalle de dormance - germination (de 2 à 4 mois selon les variétés). Une demande à manifestation d'intérêt des IMF a eu lieu, mais le projet n'a reçu qu'une seule réponse d'une institution de micro-finance.

Le projet a signé quatre accords de financement avec des organisations et des groupements paysans en vue de la mise en place de parcs à bois (multiplication) et de la vulgarisation de nouvelles variétés de manioc réputées plus productives et tolérantes aux deux maladies du manioc les plus dévastatrices (CMD ou mosaïque et CBSD ou striure brune). Ces activités sont complétées par des formations et de la sensibilisation à l'utilisation de variétés résistantes.

1. RWARRI (Rwanda Rural Rehabilitation Initiative) : 60 ha prévus, répartis sur 6 districts en province de l'Est (Kayonza, Nyagatare, Kirehe, Ngoma, Rwamagana et Gatsibo). *[64.617.028 RWF dont une tranche de 38.700.000 RWF (54.260 €) versée le 30/06/2010]*.

   Un rapport a été fourni en octobre 2010 couvrant la période de février à septembre 2010. Sur 59 ha plantés, seuls 48 ha ont résisté à la sécheresse qui a sévi au moment de la plantation.

2. CARITAS Rwanda : 18 ha prévus répartis sur 9 sites dans le district de Bugesera. *[23.970.262 RWF dont une tranche de 12.700.000 RWF (17.869 €) versée le 01/06/2010].*

   Un rapport a été fourni en décembre 2010 pour la période de mars à novembre 2010. Deux sites ayant été disqualifiés pour mauvais entretien, 7 sites pour 14 ha ont été plantés avec les variétés résistantes *Seruruseke* et *Mavoka*.

3. INGABO : 80 ha prévus répartis sur 6 districts de la province du Sud (Kamonyi, Muhanga, Ruhango, Nyanza, Huye, et Gisagara). *[81.436.197 RWF dont une tranche de 50.000.000 RWF (70.352 €) versée le 01/06/2010].*
   Les rapports d'activités et financier relatifs à la période février à octobre 2010 ont été transmis au projet en novembre 2010. 80 ha ont été emblavés pour un total de 858.300 boutures de 5 variétés de manioc résistantes.

4. IMBARAGA : 30 ha prévus sur 11 sites dans deux districts (Rusizi et Nyamasheke) en province de l'Ouest. *[37.321.650 RWF dont une tranche de 23.400.000 RWF (32.925 €) versée le 01/06/2010].*
   Un rapport a été fourni en décembre 2010 couvrant la période de février à novembre 2010. Seuls 17,2 ha sur les 30 prévus ont été emblavés, essentiellement à cause du financement tardif en mai 2010 (alors que la saison démarre en février) et de la livraison tardive des boutures de manioc.

Les quatre organisations ont présenté en décembre 2010 une demande de versement de seconde tranche qui a fait l'objet d'une évaluation, d'un contrôle et de l'examen des pièces comptables. Plusieurs échanges ont été nécessaires pour rencontrer une conformité avec les termes des accords, ce qui a entraîné un retard dans le paiement de cette seconde tranche. Les soldes de ces 4 accords devraient pouvoir être versés en début 2011 pour une seconde campagne de multiplication.

Un accord de financement a été conclu avec IMBARAGA pour la multiplication de variétés de patate douce à chair orange sur 10 ha dans deux districts de la province de l'Ouest (Rusizi et Nyamasheke). *[5.619.752 RWF dont un premier versement de 3.000.000 RWF (3.597 €) le 03/05/2010]*. L'activité suit son cours.

Enfin, le projet a entamé en 2010 une action directe en zone de Ndiza dans le district de Muhanga (province du Sud), avec un micro-projet de fourniture de plançons de pomme de terre et un appui à la mise en place de 10 ha de champs de multiplication de semences commerciales certifiées. Les plançons produits seront ensuite multipliés encore sur des surfaces progressivement croissantes.

4.6.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Difficulté de mettre en œuvre les protocoles de financement avec les organisations paysannes suite aux aléas climatiques et au manque de liquidité des producteurs. Les retards dans la validation des protocoles d'accord par le MINAGRI et la CTB ont en effet résulté en un versement tardif des premières tranches de financement par rapport à la saison culturale, ce qui a découragé un certain nombre de producteurs.

Difficulté de trouver des IMF intéressées dans l'instauration d'un système de crédit pour la multiplication de matériel végétal suite à la à faible rentabilité et au risque élevé de perte de production liée aux aléas climatiques et au manque de technicité de l'agriculture.

4.6.3.3 Résultats non prévus

Une activité supplémentaire a été menée sous forme d'un micro-projet de multiplication de pomme de terre mis en œuvre directement par le projet R&T sans passer par un tiers, dans la zone enclavée et isolée de Ndiza.

4.6.3.4 Dynamique Harmo

Au travers des accords de financement, le projet entame une collaboration forte avec le secteur associatif et privé. L'appropriation est excellente, car ce sont les groupements paysans qui ont introduit leur propre protocole de multiplication de matériel de qualité en accord avec les stratégies du projet R&T. L'alignement est recherché, puisque le projet ne finance que les activités en conformité avec les plans de développement du secteur agricole.

La recherche d'un accord avec les instituts de micro-financement contribue au développement de produits bancaires adaptés en vue du financement de l'agriculture en général.

4.6.3.5 Intégration genre et environnement

Les micro-projets et crédits sont accessibles aux associations et aux privés. En ce qui concerne les accords de financement, les groupements paysans réfèrent dans leurs rapports le nombre de femmes agréées comme producteurs - multiplicateurs de variétés améliorées. Mais le projet n'a pas une stratégie définie pour l'intégration du genre.

La diffusion de nouvelles variétés résistantes correspond à une lutte biologique et entraîne donc l'utilisation de moins de pesticides, en faveur d'un meilleur environnement.

4.6.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque important de ne pas pouvoir investir le montant réservé pour la mise en place d'un système de crédit (250.000 EUR).
Niveau actuel de risque	**D très élevé**. Seuls 75.000 EUR pourraient être décaissés dans les meilleures conditions
Mesures prises pour gérer le risque	En informer le SMCL et rechercher une autre utilisation de ce budget
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	Risque lié à la difficulté de garantir une production agricole certaine, à cause des aléas climatiques et du manque de technicité de l'agriculture en général. Aussi absence de produits bancaires adaptés
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	-

4.6.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	C	**Insatisfaisant** car le montant réservé ne pourra pas être utilisé, et le résultat ne sera donc pas atteint
Efficience	B	**Satisfaisant** car les ressources n'ont pas été engagées dans une opération incertaine
Durabilité	C	**Insatisfaisant** car la mise en place d'un fonds de roulement durable ne sera pas fait.

4.6.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
585.500	196.243,76	389.256,24	34%

4.6.7 Leçons apprises et recommandations

4.6.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat
-	-	-	-

Recommandation	Qui	Deadline
Rechercher une IMF intéressée et capable de mettre en œuvre un fonds de crédit warrantage ; ou bien chercher une autre affectation au budget disponible	Projet / SMCL	28/02/2011

4.6.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Chercher à mettre en place des institutions de micro-financement capable de gérer les crédits agricoles	MINAGRI / MINECOFIN	Identification

4.7 Résultat 5 – Diffusion du matériel commercial

4.7.1 Indicateurs

Résultat : La commercialisation / distribution du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) de variétés de R & T et fruitières est organisée en réponse à la demande paysanne					Progrès : **B Satisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
Liste et localisation des activités d'amélioration emballage et conditionnement			Faire inventaire	Consultance faite antérieurement, liste non actualisée	Rapport disponible, mais à actualiser
Nombre d'unités de stockage opérationnelles			Construire des unités de stockage de pdt	17 bénéficiaires et sites identifiés. Accord sur partage du coût. Plans et devis estimatif disponibles. Marché de matériaux de construction en préparation	À lancer en février 2011
Impact des unités de stockage et des activités d'emballage / conditionnement sur la commercialisation / distribution			Non précisé	Les unités sont calculées pour 60 t de pomme de terre chacune	-
Impact des formations sur la commercialisation / distribution			Non précisé	Des formations sur le conditionnement / stockage ont eu lieu en 2009	-
Impact des commissions thématiques sur l'adéquation offre / demande et les améliorations de la commercialisation / distribution			Non précisé	Uniquement pomme de terre	Information disponible cf. rapports du CCAFSR

4.7.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Identifier les acteurs, les mécanismes et les principales contraintes de la commercialisation / distribution du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) et faciliter l'échange d'information visant à l'émergence d'un réseau efficace					
2 Soutenir les secteurs privé et associatif dans leurs initiatives de renforcement des structures de commercialisation / distribution du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée)					Les unités de stockage ne seront terminées qu'en 2011

4.7.3 Analyse des progrès réalisés

4.7.3.1 Lien entre les activités et le résultat

L'identification des acteurs des mécanismes et contraintes de la commercialisation a fait l'objet d'une étude en 2008.

Différentes formations relatives au conditionnement et au stockage ont été fournies en 2009 au secteur privé et associatif.

Le projet réalise actuellement une activité de construction à coût partagé de 17 hangars de stockage

de pomme de terre. Les bénéficiaires contribuent avec des matériaux de base (pierres, sable, …), le nivellement et la construction elle-même, tandis que le projet apporte les matériaux de construction élaborés (bois, briques, tôles, grillage, ciment).

Les bénéficiaires et les sites de ces infrastructures sont identifiés, un plan type a été dressé ainsi que le devis estimatif des matériaux. Un superviseur des travaux a été contracté. Le marché des matériaux de construction sera lancé en février 2011.

4.7.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Des discussions assez longues ont été menées avec les bénéficiaires afin de parvenir à un accord sur les modalités d'exécution de cette opération à coût partagé. Comme les bénéficiaires vont réaliser les constructions avec leur propre entrepreneur sur base du plan type fourni par le projet, une surveillance serrée par le superviseur du projet est indispensable pour assurer la qualité des travaux.

4.7.3.3 Résultats non prévus

-

4.7.3.4 Dynamique Harmo

Une collaboration directe avec le secteur privé et associatif est engagée par le projet au travers de la construction d'unités de stockage. L'activité vise à une appropriation effective des associations paysannes en les rendant responsables de la construction. Les infrastructures de conditionnement et de stockage des semences sont peu développées dans le pays et font l'objet d'une forte demande de la part des producteurs. Plusieurs autres projets de développement gouvernementaux ou de bailleurs extérieurs (CIP, etc.) financent la construction de telles infrastructures.

4.7.3.5 Intégration genre et environnement

Les bénéficiaires des hangars sont des groupements ou des privés, sans qu'une stratégie genre ne soit spécialement développée par le projet.

4.7.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque de ne pas terminer les constructions de hangar avant la fin du projet
Niveau actuel de risque	**B modéré**, car le marché des matériaux est prêt à être lancé, et ce n'est pas un marché à risque
Mesures prises pour gérer le risque	Lancement du marché en instance, et contrat avec superviseur des travaux pour le suivi des constructions
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	-
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	-

4.7.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	Le résultat sera atteint grâce en partie à la mise en place d'infrastructures de stockage
Efficience	B	La construction est à coût partagé, ce qui augmente le nombre de bénéficiaires
Durabilité	B	Le design des hangars est durable, en briques et tôles, avec fondation de pierres et ciment

4.7.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
169.500	2.896,39	166.603,61	2%

4.7.7 Leçons apprises et recommandations

4.7.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat
-	-	-	-

Recommandation	Qui	Deadline
-	-	-

4.7.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Grande importance des équipements de conditionnement et des infrastructures de stockage, réclamées par les producteurs	Minagri / RADA	Identification

4.8 Résultat 6 – Contrôle de la qualité

4.8.1 Indicateurs

Résultat : Le contrôle de qualité du matériel de plantation de variétés de R & T et fruitières est organisé de manière adaptée et la qualité est promue à tous les niveaux de la chaîne de multiplication					Progrès : **C Insatisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année 2010**	**Commentaires**
Nombre de sessions de formation / sensibilisation sur le contrôle de la qualité			Consultance sur les procédures de contrôle qualité, et élaboration du curriculum de formation	Préparation du dossier d'appel d'offres pour la consultance	Consultance prévue en 2011
Nombre de voyages d'étude organisés			Non précisé	Pas de voyage d'étude réalisé	Identifier les destinations régionales, rares
Nombre d'analyses de contrôle de qualité réalisées avec l'appui du projet			Acquérir des réactifs et consommables pour le laboratoire de qualité	Activité annulée suite au retard dans la construction du labo, remplacée par aménagements complémentaires du laboratoire, à réaliser en 2011	Laboratoire construit sur budget AFSR réceptionné fin 2010 Personnel et équipement en cours de transfert dans le nouveau labo
Impact des sessions de formation et des sessions de sensibilisation sur le fonctionnement du contrôle de la qualité			Non précisé	Mise en place du service d'inspection qualité au niveau du MINAGRI. Nomination des inspecteurs.	-
Impact des équipements neufs et réhabilités sur le contrôle de la qualité			Non précisé	Installation d'équipements dans le nouveau labo. Mise en service par le fournisseur	Équipements et réactifs acquis sur budget AFSR
Impact des voyages d'étude régionaux sur le contrôle de la qualité			Non précisé	Pas de voyages réalisés	-

4.8.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Identifier les mécanismes de contrôle pour chaque composante du projet et à chaque niveau de la chaîne de multiplication (souche, base, commercial) ainsi que leurs contraintes					Consultance abandonnée (marché infructueux)
2 Sensibiliser les acteurs publics à l'importance d'un contrôle performant de la qualité de la filière semencière au Rwanda et, pour chaque composante du projet et à chaque niveau de la chaîne de multiplication (souche, base, commercial), contribuer à l'amélioration de la qualité					Retard dans la construction du labo qualité. Mise en place du service contrôle qualité en août 2010 seulement.

4.8.3 Analyse des progrès réalisés

4.8.3.1 Lien entre les activités et le résultat

La consultance sur les mécanismes de contrôle a été abandonnée après deux appels d'offres infructueux.

L'organisation de voyages d'étude régionaux pour cadres n'a pas été réalisée, car peu d'organismes de la région sont spécialisés dans le domaine de la multiplication de matériel végétatif et il n'y a donc pas de destination évidente pour ces voyages d'étude.

La formation en contrôle de qualité et certification des espèces à multiplication végétative n'a pas encore été faite. Elle nécessite la définition des besoins en formation et attendait par ailleurs la mise en place des inspecteurs du service de contrôle (qui bénéficieront de la formation), et la mise en service du laboratoire équipé, deux actions récemment réalisées. Le projet lancera prochainement un appel à consultant international pour l'élaboration des procédures de contrôle qualité, et le développement d'un curriculum de formation à la mise en œuvre de ces procédures.

Enfin, suite à la réception du nouveau laboratoire de contrôle de la qualité des semences du RADA construit sur budget du projet AFSR, un montant a été alloué pour des aménagements complémentaires en vue de rendre le laboratoire complètement opérationnel. Un plan d'aménagement et de mobilier doit être rapidement préparé par les nouveaux occupants du labo afin de lancer un marché de travaux et de fournitures en fonction des besoins.

4.8.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

Absence relative d'organismes régionaux spécialisés dans le contrôle de la qualité du matériel de plantation pour les composantes du projet (manioc, patate douce, banane, espèces fruitières), ne permettant pas d'en retirer enseignement et expérience.

Difficulté de trouver un consultant susceptible de mettre au point les procédures de contrôle de qualité pour les espèces à multiplication végétative, ainsi que la formation à ces procédures.

4.8.3.3 Résultats non prévus

Les retards dans la construction du laboratoire de contrôle qualité et les problèmes avec l'entrepreneur ont ralenti les autres activités qui sont en relation avec ce laboratoire.

4.8.3.4 Dynamique Harmo

-

4.8.3.5 Intégration genre et environnement

-

4.8.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque de voyages régionaux non identifiables Risque de recherche infructueuse du consultant en matière de procédures de contrôle qualité Risque de retard dans le marché d'aménagements complémentaires du laboratoire qualité
Niveau actuel de risque	Voyages régionaux : **C élevé**, car organismes spécialisés inexistants dans la région Consultant en procédures contrôle qualité : **B modéré**, car international et donc audience large Aménagements complémentaires du labo qualité : **B modéré**, engagement à finaliser même après la fin du projet
Mesures prises pour gérer le risque	Informer les agences du MINAGRI de l'existence d'un budget pour stages et study tours Rédaction des TDR du consultant international et lancement du marché en février 2011 Suivi de l'élaboration du plan des aménagements complémentaires du labo, afin de lancer ce marché en mars 2011
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	Le retard de certaines activités est en relation avec l'attente de la mise en place officielle du service d'inspection qualité et de certification des semences
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	Lenteur de la construction du laboratoire …

4.8.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	C	**Insatisfaisant** : Retard dans cette activité du à la construction du labo et à la mise en place tardive des inspecteurs qualité
Efficience	C	**Insatisfaisant** : Probabilité de ne pas pouvoir réaliser des voyages régionaux, et donc reliquat financier
Durabilité	C	**Insatisfaisant** : les activités restent encore à mener

4.8.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
67.000	601,18	66.398,82	1%

4.8.7 Leçons apprises et recommandations

4.8.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat
-	-	-	-

Recommandation	Qui	Deadline
Informer les agences du MINAGRI de l'existence d'un budget pour stages et voyages d'étude Élaboration urgente du plan des aménagements complémentaires du labo	MINAGRI / RADA	28/02/2011

4.8.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
Difficulté de trouver des organismes régionaux spécialisés dans le contrôle qualité des espèces à multiplication végétative	MINAGRI	Formulation

4.9 Résultat 7 – Renforcement des capacités

4.9.1 Indicateurs

Résultat : Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière de multiplication du matériel de plantation de variétés de R & T et fruitières sont renforcées.					Progrès : **C Insatisfaisant**
Indicateurs	**E**	**G**	**Baseline**	**Progrès année N**	**Commentaires**
Nombre de brochures publiées et de messages passés dans les médias			Brochures et feuillets publicitaires, émissions radio, posters,	Lancement d'un marché pour élaboration de brochures	Dépouillement des offres fin janvier 2011
Nombre de sessions de formation sur les aspects techniques et organisationnels			Curriculum de formation Livrets techniques Stages courte durée	Formations en gestion faites en 2009. Formations en 2010 reprises sous résultat 5 (pomme de terre et banane)	À faire en collaboration avec IPM Informer les agences des possibilités budgétaires de stages
Impact de la mise en œuvre de la stratégie de communication (brochures, messages medias, communications diverses) sur la réalisation de l'objectif spécifique			Non précisé	?	-
Impact général des sessions de formations (techniques et organisationnelles) sur les niveaux de production (quantité et qualité) du matériel de plantation amélioré (quatre composantes du projet)			Non précisé	?	-
Indice de confiance : différence de prix entre « semences » certifiées et « semences » de qualité déclarée			Non précisé	?	Les semences de base sont subventionnées. Quelle est la pertinence du prix à ce moment ?

4.9.2 Bilan activités

Activités	**Déroulement**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1 Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication en vue de la promotion de la multiplication et de l'accessibilité à un matériel végétal de plantation amélioré au Rwanda					Activité nécessitant des acquis et se déroulant en fin de projet
2 Organiser des sessions de renforcement des capacités organisationnelles au profit du secteur associatif					
3 Organiser des sessions de formation relatives aux méthodes de multiplication du matériel de plantation de variétés de R&T et fruitières à chaque niveau de la chaîne de multiplication (souche, base, commercial)					

4.9.3 Analyse des progrès réalisés

4.9.3.1 Lien entre les activités et le résultat

La réalisation d'une campagne publicitaire destinée à promouvoir l'utilisation de matériel de plantation

certifié ou de qualité déclarée n'a pas encore eu lieu. La réalisation de feuillets publicitaires pour chacune des composantes est à l'étude. Un appel d'offres a été lancé fin 2010 pour la réalisation de fiches techniques et de feuillets de diffusion en vue de promouvoir les variétés nouvelles et adaptées.

Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques du secteur associatif n'a pas pu être réalisé pour les composantes autres que la pomme de terre. Il est envisagé d'utiliser les facilitateurs FFS du projet IPM pour réaliser des formations techniques sur banane et manioc.

Les sessions de formation destinées aux cadres des agences du MINAGRI pourraient se faire par le biais de stages courts ou de formations accélérées à l'étranger.

4.9.3.2 Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs d'influence

L'unité de gestion du projet ne peut trouver le temps pour se consacrer personnellement à la réalisation de fiches techniques et de feuillets publicitaires, malgré qu'elle dispose de toute l'information nécessaire. Ces activités doivent dès lors se faire par le biais d'un marché de services.

La recherche de stages et formations de courte durée à l'étranger dépend également de prospection à effectuer par les techniciens bénéficiaires des agences du MINAGRI.

4.9.3.3 Résultats non prévus

-

4.9.3.4 Dynamique Harmo

Le projet doit ici travailler plus en collaboration avec les projets IPM et APFH, ainsi que les institutions comme l'ISAR, l'ISAE, RHODA et bien sûr RADA, afin de regrouper l'information nécessaire à la diffusion et promotion de matériel de plantation de qualité.

4.9.3.5 Intégration genre et environnement

-

4.9.4 Risques et hypothèses

Évolution des risques	Risque de ne pas réaliser l'activité de sensibilisation Risque de ne pas réaliser l'activité de formation organisationnelle et technique Risque de ne pas trouver de stages courts à l'étranger
Niveau actuel de risque	Activité de sensibilisation : **B modérée**, Renforcement des capacités : **B modérée** Stages courte durée : **C élevé** car non maîtrisé
Mesures prises pour gérer le risque	Sensibilisation : un marché est en cours pour rédiger une série de documents Capacités : Utilisation possible des facilitateurs FFS, en discussion avec le projet IPM Stages courte durée : Information aux agences des possibilités budgétaires
Risques issus du DTF et/ou de la baseline study	-
Risques significatifs identifiés pendant la mise en œuvre de l'intervention	-

4.9.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	C	**Insatisfaisant**, car encore à faire en grosse partie
Efficience	B	**Satisfaisant**, les ressources étant toujours disponibles
Durabilité	C	**Insatisfaisant**, car la non-réalisation gène la durabilité de l'information et de la capacitation

4.9.6 Exécution budgétaire

Budget (EUR)	Exécution au 31/12/2010	Solde	Taux d'exécution
120.000	16.163,81	103.836,19	13%

4.9.7 Leçons apprises et recommandations

4.9.7.1 Décisions / Recommandations

Décision	Qui	Temps	Etat

Recommandation	Qui	Deadline
Utiliser les facilitateurs FFS du projet IPM pour dispenser la formation technique au secteur associatif Informer les agences du MINAGRI de la disponibilité d'un budget pour stages court terme et séminaires à l'étranger	Projet	28/02/2011

4.9.7.2 Leçons apprises

Leçon apprise	Public	Capitalisation dans cycle de projet
-	-	-

5 Bénéficiaires

Le projet profite directement à tous les acteurs impliqués dans les filières de multiplication des composantes retenues (pomme de terre, manioc, patate douce, banane, espèces fruitières) qu'il s'agisse du matériel de souche, de base ou de matériel commercial à diffuser.

5.1 Bénéficiaires directs

5.1.1 Multiplicateurs de matériel de plantation

Ces derniers sont des privés, des coopératives ou organisations paysannes et des organes étatiques impliqués dans les chaînes de multiplication.

- Les accords de financement avec les associations INGABO, IMBARAGA, RWARRI et CARITAS appuient les programmes de ces dernières pour la multiplication et la diffusion de variétés de manioc résistantes *(Rwizihiza, Seruruseke, Mavoka et Garukunsubire)*. Ces accords portent sur un total de 188 ha pour environ une centaine de multiplicateurs et doivent à terme permettre de produire quelque 20.000.000 de boutures certifiées, disponibles pour les producteurs de manioc des 15 districts concernés.
- L'accord avec IMBARAGA pour la production de boutures de patate douce à chair orange sur 10 ha en province du Sud permettra d'améliorer la qualité nutritive (vit A) de cette production et son accessibilité dans les deux districts ciblés de Rusizi et Nyamasheke.
- Le micro-projet de multiplication de pomme de terre à Ndiza en district de Muhanga concerne les 510 membres (215 hommes et 295 femmes) de la coopérative COIABINDI qui regroupe tous les producteurs de pomme de terre de cette zone d'altitude et enclavée. Le projet a fourni 25 t de plançons des variétés *Cruza* et *Mabondo*, ainsi que les produits phytosanitaires pour 10 ha initiaux cultivés d'après un contrat de multiplication de semences commerciales certifiées signé avec le projet R&T.

  A la récolte prévue mi-février 2011 et estimée à 120 t de semences à diffuser, la coopérative doit remettre deux fois la quantité de semences reçues (soit 50 t) au projet, et gardera ses propres plançons pour la saison suivante. Les semences récupérées par le projet seront distribuées à d'autres producteurs de la zone.
- La construction à coût partagé de 17 unités de stockage de 60 t autorisera la conservation de plus de 1.000 tonnes de plançons de pomme de terre au bénéfice des coopératives concernées dans les districts de Rutsiro (1), Nyamagabe (7), Gicumbi (6), Rulindo (1), Nyabihu (1) et Rubavu (1), en vue de la diffusion aux producteurs.
- Les onze pépinières pour arboriculture fruitière en construction dans 11 districts (Nyarugenge, Muhanga, Gisagara, Huye, Nyamagabe, Rusizi, Rubavu, Karongi, Musanze, Kicukiro et Gasabo, répartis sur quatre provinces, vont permettre la professionnalisation de pépiniéristes privés qui seront formés à la production de plants fruitiers de qualité, sous supervision du RHODA.
- L'accord d'exécution avec le RADA pour la construction de 50 macro-propagateurs (petites serres de 6m x 1m) de bananiers doit aboutir à la production de 420.000 plants de haute production et tolérants au BXW (variétés *FHIA 17, FHIA 25, Injagi, Mbwaziruma* et *Mpologoma*) en 3 ans. Installés dans 381 champs de multiplication certifiés de 1 ha, ces plants produiront ensuite des rejets (1.260.000 par an) contribuant à augmenter la disponibilité en matériel de plantation de banane à cuire et multi-usage de 5% dans les districts ciblés. La demande en rejets de bananiers à cuire de haute production et tolérants au BXW est très forte dans certaines régions (Ouest) suite à l'incidence de cette maladie qui oblige à déraciner les vieilles bananeraies.

  Répartition : 33 macro-propagateurs en province de l'Ouest (districts de Karongi, Rusizi, Nyamasheke, Rutsiro, Rubavu, Nyabihu); 10 en province de l'Est (Kirehe, Rwamagana, Gatsibo, Ngoma, Kayonza et Nyagatare) ; 6 au Nord (Rulindo et Musanze, et 1 à Kicukiro (Rubilizi - Kigali) à titre de démonstrateur.

5.1.2 Producteurs de racines, tubercules, bananes et espèces fruitières

En relation avec la présence dans leur région, de multiplicateurs de matériel de plantation de qualité certifiée issu de variétés productives, adaptées et tolérantes aux maladies les plus répandues, les producteurs de racines, tubercules, bananes et espèces fruitières ont désormais accès à du matériel de plantation de bonne qualité leur permettant de produire mieux et plus.

5.1.3 Consommateurs de racines, tubercules, bananes et espèces fruitières

Les consommateurs de ces produits et de leurs dérivés ont accès à des quantités plus importantes sur les marchés, ce qui contribue également à une réduction des prix au consommateur.

5.2 Partenaires

5.2.1 Services techniques décentralisés

Il s'agit des services de vulgarisation (agronomes de district et de secteur) qui sont en contact direct avec les associations paysannes et coopératives impliquées dans la multiplication du matériel de plantation de qualité. Ils jouent un rôle dans le transfert du matériel de plantation de qualité vers le secteur informel.

5.2.2 Agences du MINAGRI

Il s'agit des agences impliquées dans la production de matériel végétatif de qualité.

- L'ISAR est en charge de l'obtention variétale, de la conservation des ressources phytogénétiques et de la production de semences de souche.

  L'accord de financement avec le projet couvre les dépenses directes en relation avec la production de 'semences' de souche pour les quatre composantes (pomme de terre, manioc et patate douce, bananiers et espèces fruitières) et le contrôle de leur qualité. Fin 2009, le projet R&T a financé un stage de 3 mois en Belgique en culture de méristèmes pour 2 techniciens. Le projet dispose aussi d'un budget pour participation à des séminaires et stages de courte durée, qui n'a pas été utilisé en 2010.

  En 2011, deux chambres de thermothérapie seront livrées à l'ISAR pour le traitement des jeunes plants contre les maladies virales et bactériennes. En outre l'ISAR bénéficiera aussi de la construction de 2 serres aéroponiques dans la station de Musanze.

- Le RADA s'occupe de la production de semences de base, du contrôle de qualité des semences et de l'initiation de la réglementation semencière.

  L'accord de financement avec le projet couvre les dépenses directes en relation avec la production de matériel de plantation de qualité pour les quatre composantes (pomme de terre, manioc et patate douce, bananiers et espèces fruitières). Fin 2009, le projet R&T a financé un stage de 3 mois en Belgique en culture de méristèmes pour 1 technicien. Le projet dispose aussi d'un budget pour participation à des séminaires et stages de courte durée, et à des voyages d'étude régionaux inutilisé en 2010.

  En 2011, le Laboratoire de contrôle de la qualité des semences du RADA bénéficiera d'aménagements complémentaires. Un consultant international sera aussi contracté pour l'élaboration des procédures du contrôle de la qualité du matériel de plantation et la formation du personnel du RADA à la mise en œuvre de ces procédures.

- Le RHODA met en œuvre les activités d'importation et de multiplication de certaines espèces fruitières.

  Au travers de l'accord de financement avec le projet, le programme du RHODA prévoit d'importer des plants greffés et de mettre en place des pépinières de qualité et des vergers mères au niveau des stations ISAR et de producteurs privés progressistes, ainsi que d'assurer

la formation des techniciens et producteurs.

En 2010, 1.000 pieds de manguier fibreux ont été acquis localement ; 10.000 plants greffés de 8 variétés de manguiers, 6.500 plants greffés de 5 variétés de pommier, 30.000 plants greffés de 3 variétés d'orange et 8.000 plants greffés d'avocatier ont été importés des pays voisins. Par ailleurs, 50.000 greffons de 9 variétés de manguiers ont été distribués à des coopératives du district de Bugesera.

5.2.3 Institutions financières

Ces institutions sont susceptibles de bénéficier d'une ligne budgétaire mise à disposition par le projet afin de faciliter l'accès au crédit au bénéfice de multiplicateurs de matériel de plantation de bonne qualité.

Le projet dispose d'une telle ligne de crédit (250.000 €), mais l'expérience du projet AFSR avec la BRD n'a pas été concluante à cause du risque que présente le crédit agricole (aléas climatiques, faible organisation des coopératives, faible niveau de technicité, manque d'infrastructure pour l'irrigation, etc.).

L'orientation se porte plus vers les IMF et le warrantage notamment l'octroi de crédit garanti par la valeur commerciale des stocks de plançons de pomme de terre pendant la période de 1 à 4 mois de dormance et germination des plançons. Le projet a prospecté les institutions de micro-financement par le biais d'un appel à manifestation d'intérêt, mais n'a récolté qu'une seule réponse jusqu'à présent.

5.2.4 Autres projets du secteur agricole

Jusqu'à la fin du projet AFSR en septembre 2010, ce dernier a été renforcé par le projet R&T dans ses actions de soutien à la multiplication de matériel semencier de qualité en général, pour les composantes à multiplication végétative.

D'autres projets comme IPM, APFH ou PASNVA ont ou ont eu des synergies avec le projet R&T, au niveau des formations, de la multiplication de matériel de plantation, ou de la production de medias de vulgarisation.

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

Une seule réunion de la SMCL a eu lieu en 2010, le 9 Septembre. La précédente réunion remonte au 25 août 2009. Plusieurs sujets ont été discutés, dont certaines contraintes importantes :

6.1 Accords d'exécution

Le projet R&T fonctionne essentiellement avec des accords d'exécution (« conventions ») conclus entre le projet et les agences du MINAGRI (RADA, ISAR, RHODA) ; entre le projet et des organisations paysannes (IMBARAGA, INGABO) ou non-gouvernementales (RWARRI, CARITAS) ; entre le projet et des associations comme le CCAFSR, ou des institutions comme l'ISAE.

En général, les organismes conventionnés sont insuffisamment organisés et ont du mal à absorber les montants octroyés et à exécuter les activités planifiées. Le rapportage régulier est également défaillant et les rapports financiers donnent lieu à des échanges nombreux avec le projet afin de les mettre en conformité.

Ceci entraîne un problème pour le projet car l'argent alloué n'est pas déboursé et les délais d'exécution sont importants par rapport à la programmation. Le projet n'est en outre pas à même de préparer des plannings financiers trimestriels réalistes en l'absence de rapports et de demandes.

Les accords d'exécution ont fait l'objet d'un audit par Deloitte Rwanda en octobre 2010, qui a permis de mettre en évidence les problèmes engendrés.

Au niveau de la CTB, de nouveaux modèles d'accords ont été préparés et une formalisation de la forme et des procédures est mise en place. La SMCL a insisté sur plus de pro-activité de la part du projet dans la mise en œuvre des accords, et l'implication technique du personnel du projet dans le suivi et l'évaluation des activités financées. Il est nécessaire également d'améliorer la communication entre les institutions et le projet pour une meilleure estimation des besoins et une meilleure planification.

Le projet a mis en œuvre ces recommandations et nouvelles procédures à partir du dernier trimestre 2010, notamment en exigeant un rapportage correct, en assurant un contrôle comptable renforcé et en révisant les programmes d'activité avec les partenaires, en rapport avec les demandes de fonds.

6.2 Formations et stages pour cadres et techniciens

L'activité de stages et formations pour cadres ne progresse pas, suite d'une part à la difficulté de libérer ces cadres de leurs fonctions, et d'autre part à cause du manque d'information relative aux possibilités de stages et à leur financement. Encore une fois, la SMCL a souhaité plus de communication entre le projet et les agences, une estimation des besoins en formation et l'identification du staff à former, afin de cibler des stages et formations spécifiques. Des opportunités et invitations pour des stages ou cours de courte durée à l'étranger devraient également être présentées par les agences du MINAGRI pour financement par le projet.

Le projet s'attache à diffuser l'information relative au budget disponible, et insiste auprès des agences pour qu'elles introduisent des demandes de formation et stages.

6.3 Ligne de crédit

Le budget du projet prévoit la mise en œuvre d'une ligne de crédit de 250.000 € pour des activités de production et commercialisation de matériel végétatif de qualité. L'expérience du financement de la BRD par le projet AFSR pour ce type de crédit n'est pas concluante, et le projet s'interroge sur la faisabilité de cette opération. Doit-elle être octroyée sous forme de prêt ou de don, à une banque, une assurance ou une institution de micro-finance, avec quelle durée et quelles conditions, etc. Les crédits agricoles sont considérés comme risqués à cause des aléas climatiques et du faible degré de technicité de l'agriculture.

La recommandation de la SMCL est de prospecter les IMF et de s'orienter vers du warrantage, plus spécialement un crédit garanti par le stock de pomme de terre pendant la période de dormance – germination des plançons. Le projet a fait un appel à manifestation d'intérêt auquel une seule IMF a

répondu et qui ne pourra de toute façon absorber qu'une partie du budget disponible. La proposition actuelle est de chercher à utiliser ce budget pour d'autres activités, avant la fin du projet.

6.4 Transfert du staff AFSR

La SMCL a recommandé de transférer tout le staff technique et administratif du projet AFSR, sur budget R&T, ce qui a été fait grâce à un réaménagement du budget.

Le staff transféré comprend 1 assistant, 3 agents de promotion qualité, 1 comptable, 1 secrétaire, 2 chauffeurs en régie, le Delco et le Directeur (prime, fonctionnement). Les nouveaux contrats ont pris cours à partir du 1er octobre 2010.

6.5 Prolongation du projet

Suite à une demande argumentée de l'unité de gestion, la SMCL a approuvé la prolongation no-cost du projet R&T pour 6 mois d'activités techniques jusque fin juin 2010, et 2 mois supplémentaires pour la clôture administrative. Une modification budgétaire a également été acceptée afin de financer les salaires et fonctionnement du personnel jusqu'à la fin du projet.

Par Échange de Lettres des 2 et 12 novembre 2010, la Convention Spécifique du projet a été allongée d'un an, jusqu'au 13/12/2011, ce qui permet de procéder de façon légale à d'éventuelles opérations administratives tardives après la fin physique du projet.

7 Annexes

7.1 Cadre logique

Pas de modification du cadre logique.

7.2 Budget

Modification budgétaire faite en septembre 2010 afin d'assurer la reprise du personnel de AFSR jusqu'à la fin initiale du projet R&T le 13/12/2010.

Nouvelle modification budgétaire faite dès l'annonce officielle de la prolongation du projet R&T, afin de couvrir le coût de fonctionnement et du staff jusque fin juin 2011 pour les activités, et fin août 2011 pour la clôture.

7.3 Activités M&E

SMCL : Un seul comité de concertation tenu le 9 septembre 2010.

Audit des accords d'exécution : réalisé en octobre 2010.

MTR : L'évaluation à mi-parcours n'a pas eu lieu car en fin 2009 il n'y avait pas suffisamment d'activités susceptibles d'être évaluées.

Évaluation Finale : Elle aura lieu en février 2011.

7.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RWA0604711

Project Title : **Multiplication rapide à faible coût des tubercules et espèces fruitières**

Budget Version : **F01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2010

	Status	Fin Mode	Amount	2009	2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
A AMÉLIORATION DURABLE DE			**2.326.000,00**	442.521,98	1.076,55	359.807,13	3.007,17	195.195,10	559.085,95	**1.001.607,93**	1.324.392,07	**43%**
01 Renforcement du cadre de			**133.000,00**	7.207,85		39.357,58		26.787,73	66.145,31	**73.353,16**	59.646,84	**55%**
01 Renforcement et animation		COGEST	**133.000,00**	7.207,85		39.357,58		26.787,73	66.145,31	**73.353,16**	59.646,84	55%
02 Mise à disposition du			**540.000,00**	246.561,45	326,94	18.000,00		40.915,39	59.242,33	**305.803,78**	234.196,22	**57%**
01 Mise à jour de l'inventaire		COGEST	**1.000,00**	4.410,17						**4.410,17**	-3.410,17	441%
02 Renforcement des		COGEST	**30.000,00**	17.070,38	326,94	18.000,00			18.326,94	**35.397,32**	-5.397,32	118%
03 Soutien de la production du		COGEST	**171.000,00**	172.875,84						**172.875,84**	-1.875,84	101%
04 Soutien de l'introduction de		COGEST	**18.000,00**	3.445,71						**3.445,71**	14.554,29	19%
05 Financement de l'évaluation		COGEST	**150.000,00**	0,00						**0,00**	150.000,00	0%
06 Faciliter l'assainissement		COGEST	**78.000,00**	13.352,88						**13.352,88**	64.647,12	17%
07 Contribution, pour chaque		COGEST	**92.000,00**	35.406,47				40.915,39	40.915,39	**76.321,86**	15.678,14	83%
03 La production du matériel			**711.000,00**	177.512,29	411,41	112.283,40		116.338,75	229.033,55	**406.545,85**	304.454,15	**57%**
01 Mise à jour de l'inventaire		COGEST	**2.000,00**	1.980,42						**1.980,42**	19,58	99%
02 Renforcement des		COGEST	**39.500,00**	0,00		118,15		16.689,05	16.807,20	**16.807,20**	22.692,80	43%
03 Soutien de la production du		COGEST	**548.000,00**	174.245,95		112.165,25		99.649,70	211.814,95	**386.060,90**	161.939,10	70%
04 Promotion et renforcement		COGEST	**121.500,00**	1.285,92	411,41				411,41	**1.697,33**	119.802,67	1%
04 La production du matériel			**585.500,00**	6.515,26	203,83	179.003,62		10.521,05	189.728,50	**196.243,76**	389.256,24	**34%**
01 Mise à jour de l'inventaire		COGEST	**5.500,00**	5.580,04						**5.580,04**	-80,04	101%
		REGIE	**190.000,00**	**0,00**			**2,16**	**44.659,71**	**44.661,87**	**44.661,87**	**145.338,13**	**24,00**
		COGEST	**2.660.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.095,76**	**249.655,67**	**648.363,65**	**1.169.896,04**	**1.490.103,96**	**44,00**
		TOTAL	**2.850.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.097,92**	**294.315,38**	**693.025,52**	**1.214.557,91**	**1.635.442,09**	**43,00**

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RWA0604711

Project Title : **Multiplication rapide à faible coût des tubercules et espèces fruitières**

Budget Version : **F01**
Currency : EUR
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Year to month : 31/12/2010

	Status	Fin Mode	Amount	2009	2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
02 Promotion et renforcement		COGEST	**266.000,00**	492,81						**492,81**	265.507,19	0%
03 Soutien des micro-projets		COGEST	**314.000,00**	442,41	203,83	179.003,62		10.521,05	189.728,50	**190.170,91**	123.829,09	61%
05 Organisation de la			**169.500,00**	2.168,29	95,92	0,00		632,18	728,10	**2.896,39**	166.603,61	**2%**
01 Identification dees acteurs,		COGEST	**2.000,00**	1.963,60						**1.963,60**	36,40	98%
02 Soutien des secteurs privé		COGEST	**167.500,00**	204,69	95,92	0,00		632,18	728,10	**932,79**	166.567,21	1%
06 Organisation du contrôle de			**67.000,00**	601,18						**601,18**	66.398,82	**1%**
01 Identification les		COGEST	**3.400,00**	601,18						**601,18**	2.798,82	18%
02 Sensibilisation des acteurs		COGEST	**63.600,00**	0,00						**0,00**	63.600,00	0%
07 Renforcement des capacités			**120.000,00**	1.955,66	38,45	11.162,53	3.007,17	0,00	14.208,15	**16.163,81**	103.836,19	**13%**
01 Développement et mise en		COGEST	**31.000,00**	8,56						**8,56**	30.991,44	0%
02 Organisation des sessions		COGEST	**16.000,00**	1.243,27	38,45	3.007,17	3.007,17		6.052,79	**7.296,06**	8.703,94	46%
03 Organisations des sessions		COGEST	**73.000,00**	703,83		8.155,36		0,00	8.155,36	**8.859,19**	64.140,81	12%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			**0,00**	0,00			0,00		0,00	**0,00**	0,00	**?%**
01 Réserve budgétaire			**0,00**	0,00			0,00		0,00	**0,00**	0,00	**?%**
01 Réserve budgétaire		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
02 Réserve budgétaire		REGIE	**0,00**	0,00			0,00		0,00	**0,00**	0,00	?%
Y BUDGET TEMP			**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	**?%**
01 Budget Temp Excel Digestor			**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	**?%**
		REGIE	**190.000,00**	**0,00**			**2,16**	**44.659,71**	**44.661,87**	**44.661,87**	**145.338,13**	**24,00**
		COGEST	**2.660.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.095,76**	**249.655,67**	**648.363,65**	**1.169.896,04**	**1.490.103,96**	**44,00**
		TOTAL	**2.850.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.097,92**	**294.315,38**	**693.025,52**	**1.214.557,91**	**1.635.442,09**	**43,00**

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RWA0604711

Project Title : **Multiplication rapide à faible coût des tubercules et espèces fruitières**

Budget Version : **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2010
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2009	2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
01 BudLine in COGEST		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
02 BudLine in REGIE		REGIE	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			**524.000,00**	79.010,41	9.859,44	12.869,10	12.090,75	99.120,29	133.939,58	**212.949,98**	311.050,02	**41%**
01 Frais de personnel			**382.000,00**	48.741,50	8.767,79	9.779,57	6.856,97	81.595,60	106.999,93	**155.741,43**	226.258,57	**41%**
01 Délégué à la Co-Gestion		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
02 Directeur National		COGEST	**8.500,00**	7,19				1.392,59	1.392,59	**1.399,78**	7.100,22	16%
03 Equipe finance et		COGEST	**36.500,00**	0,00				5.885,60	5.885,60	**5.885,60**	30.614,40	16%
04 Equipe technique		COGEST	**180.000,00**	48.734,31	8.767,79	9.779,57	6.856,97	29.657,70	55.062,03	**103.796,34**	76.203,66	58%
05 Autres frais de personnel		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
06 AT / DelCo		REGIE	**145.000,00**	0,00				42.171,11	42.171,11	**42.171,11**	102.828,89	29%
07 Logistique et		REGIE	**12.000,00**	0,00				2.488,60	2.488,60	**2.488,60**	9.511,40	21%
02 Investissements			**15.000,00**	5.729,56						**5.729,56**	9.270,44	**38%**
01 Véhicule		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
02 Equipement bureau		COGEST	**500,00**	169,63						**169,63**	330,37	34%
03 Equipement IT		COGEST	**14.000,00**	5.559,93						**5.559,93**	8.440,07	40%
04 Aménagements du bureau		COGEST	**500,00**	0,00						**0,00**	500,00	0%
03 Frais de fonctionnement			**94.000,00**	24.539,35	1.091,65	3.089,53	5.231,62	17.524,68	26.937,48	**51.476,83**	42.523,17	**55%**
01 Loyer du bureau		COGEST	**0,00**	0,00				0,00	0,00	**0,00**	0,00	?%
		REGIE	**190.000,00**	**0,00**			**2,16**	**44.659,71**	**44.661,87**	**44.661,87**	**145.338,13**	**24,00**
		COGEST	**2.660.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.095,76**	**249.655,67**	**648.363,65**	**1.169.896,04**	**1.490.103,96**	**44,00**
		TOTAL	**2.850.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.097,92**	**294.315,38**	**693.025,52**	**1.214.557,91**	**1.635.442,09**	**43,00**

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RWA0604711

Project Title : **Multiplication rapide à faible coût des tubercules et espèces fruitières**

Budget Version : **F01**
Currency : EUR
Year to month : 31/12/2010
YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2009	2010 Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
02 Services et frais de		COGEST	**4.500,00**	267,08			112,52	336,32	448,84	**715,92**	3.784,08	16%
03 Frais de fonctionnement		COGEST	**40.000,00**	13.765,94	363,30	674,79	1.721,60	6.555,83	9.315,51	**23.081,45**	16.918,55	58%
04 Télécommunications		COGEST	**2.500,00**	560,05				485,27	485,27	**1.045,32**	1.454,68	42%
05 Fournitures de bureau		COGEST	**10.000,00**	577,10	62,90	332,59		916,68	1.312,17	**1.889,27**	8.110,73	19%
06 Missions		COGEST	**29.000,00**	6.042,50	493,69	882,22	1.186,41	5.089,47	7.651,79	**13.694,29**	15.305,71	47%
07 Frais de représentation et		COGEST	**3.000,00**	36,35			1.247,10	1.022,22	2.269,31	**2.305,66**	694,34	77%
08 Formation		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
09 Frais de consultance		COGEST	**0,00**	0,00				0,00	0,00	**0,00**	0,00	?%
10 Frais financiers		COGEST	**500,00**	131,49	12,84	98,58	6,82	36,74	154,98	**286,47**	213,53	57%
11 Frais TVA		COGEST	**0,00**	3.171,38	158,93	1.101,35	957,17	2.905,15	5.122,60	**8.293,98**	-8.293,98	?%
12 Autres frais de		COGEST	**4.500,00**	-12,54			0,00	177,01	177,01	**164,47**	4.335,53	4%
04 Audit et Suivi et Evaluation			**33.000,00**	0,00			2,16		2,16	**2,16**	32.997,84	**0%**
01 Frais de suivi et évaluation		REGIE	**28.000,00**	0,00			2,16		2,16	**2,16**	27.997,84	0%
02 Audit		REGIE	**5.000,00**	0,00						**0,00**	5.000,00	0%
03 Backstopping		REGIE	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
99 Conversion rate adjustment			**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	**?%**
98 Conversion rate adjustment		REGIE	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
99 Conversion rate adjustment		COGEST	**0,00**	0,00						**0,00**	0,00	?%
		REGIE	**190.000,00**	**0,00**			**2,16**	**44.659,71**	**44.661,87**	**44.661,87**	**145.338,13**	**24,00**
		COGEST	**2.660.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.095,76**	**249.655,67**	**648.363,65**	**1.169.896,04**	**1.490.103,96**	**44,00**
		TOTAL	**2.850.000,00**	**521.532,39**	**10.935,99**	**372.676,23**	**15.097,92**	**294.315,38**	**693.025,52**	**1.214.557,91**	**1.635.442,09**	**43,00**

7.5 Planification opérationnelle Q1-2011

RWA 0604711 - R&T / Planning Opérationnel 2011 vQ1					Q1-2011			Q2-2011			Q3-2011			Q4-2011			
Code FIT	**Activités**				**Jan**	**Fev**	**Mar**	**Avr**	**Mai**	**Juin**	**Juil**	**Août**	**Sept**	**Oct**	**Nov**	**Déc**	**Commentaire**
A_01	**Renforcement du Cadre de concertation**																
A0101	**Renforcer et animer le cadre de concertation existant par la création de commissions thématiques pour chaque composante du projet**	CCAFSR et Commissions techniques	Convention CCAFSR	P													Convention signée en janvier2010 et finalisée en décembre. Un dernier virement a été fait en décembre pour couvrir le trimestre Q1.
				R													
			Mise en place commissions thématiques et réunions	P													Activité suivie par assistant CCAFSR. Suivi et appui aux commissions thématiques.
				R													
A_02	**Disponibilité du matériel de souche**																
A0201	**Mettre à jour l'inventaire du matériel de souche disponible pour chaque composante du projet**	Consultance Inventaire	-	P													*Activité clôturée*
				R													
A0202	**Renforcer les capacités de production et d'entretien du matériel de souche pour les composantes du projet**	Sessions de formation	Techniques de multiplication rapide de boutures de manioc et de rejets de bananiers	P													*Activité non poursuivie*
				R													
A0203	**Soutenir la production du matériel de souche auprès de l'ISAR**	Convention de financement ISAR	voir A0204 et A0205	P													Convention ISAR. Evaluation tranche précédente et financement du programme 2011A et 2011B prévus en Q1.
				R													
A0204	**Soutenir l'introduction de nouvelles variétés améliorées pour chaque composante du projet**	Convention de financement ISAR	voir A0203 et A0205	P													Convention ISAR. Evaluation tranche précédente et financement du programme 2011A et 2011B prévus en Q1.
				R													
A0205	**Financer l'évaluation des variétés améliorées introduites aux condition agro-écologiques rwandaises**	Convention de financement ISAR	voir A0203 et A0204	P													Convention ISAR. Evaluation tranche précédente et financement du programme 2011A et 2011B prévus en Q1.
				R													
A0206	**Faciliter l'assainissement des variétés locales pressenties performantes comme matériel de souche**	Chambres de thermothérapie	Acquisition et installation 2 chambres thermothérapie à l'ISAR	P													Marché AGROTECH en attente de livraison en Q1 2011
				R													
		Autres équipements	Achat de consommables pour l'ISAR	P													Consommables relatifs aux chambres de thermothérapie. Marché AGROTECH à livrer en Q1 2011
				R													
A0207	**Contribuer, pour chaque composante du projet, à la conservation du matériel végétal comme matériel de souche**	Construction de serres	2 serres aéroponiques à ISAR Musanze	P													Plans et devis en élaboration, à finaliser en janvier. DAO à lancer début février.
				R													
		Renforcer les capacités de l'ISAE en techniques de micropropagation (construction d'une serre, réhabilitation et équipement labo in vitro)	Convention ISAE	P													Convention finalisée. Suivi de la construction de la serre, et demande d'un rapport informatif à l'ISAE sur la mise en œuvre des techniques de micropropagation.
				R													

A_03	**Production de matériel de base**																	
A0301	**Mettre à jour l'inventaire des acteurs de production de matériel de base pour chaque composante du projet et leurs capacités de production**	Consultance (en association avec A_04_01 et A_05_01)		P R														*Réalisé en 2008*
A0302	**Renforcer les capacités de production du matériel de base pour chaque composante du projet**	Sessions de formation (personnels RADA et RHODA)	Micropropagation (culture de tissus)	P R														*Réalisé en 2009 et finalisé en mars 2010.*
			Multiplication rapide de boutures de manioc et patate douce	P R														Activité menée par le projet. Formations de producteurs et d'agronomes.
			Multiplication rapide de rejets de bananier	P R														Cf. ci-dessus.
			Techniques de greffage des espèces fruitières	P R														*Non planifié*
A0303	**Soutenir la production du matériel de base pour chaque composante du projet par les organes officiels (RADA, RHODA) en préalable au transfert progressif de cette activité vers les secteurs privé et associatif**	Convention de financement	Financement RHODA	P R														Convention 298.000 € (- 50.000.000 RWF pour les pépinières privées) signée en mars. Dernière tranche prévue en février 2011.
		Construction pépinières privées (ex convention RHODA)	Espèces fruitières	P R														Marché de construction de 12 pépinières en cours. A finaliser en Q2.
		Convention de financement	Financement RADA	P R														Convention RADA en cours. Financement des campagnes 2011A et 2011B. Suivi, rapportage, contrôle.
A0304	**Renforcer la production du matériel de base pour chaque composante du projet; promouvoir cette activité auprès des secteurs privé et associatif professionnalisés**	Convention RADA Bananier	Construction 50 macropropagateurs + formations	P R														Convention RADA bananes, signée 23/09/2009. 20 macropropagateurs construits. Second marché lancé par RADA. Virement final en Q3 probable.
		Sessions de formation (producteurs privés)	Production de plançons de base de pomme de terre	P R														*Activité arrêtée faute de budget*
			Multiplication rapide de boutures de manioc et patate douce	P R														*Non planifié*
			Techniques de greffage des espèces fruitières	P R														*Non planifié*
A_04	**Professionalisation de la production de matériel commercial**																	
A0401	**Mettre à jour l'inventaire des acteurs de production de matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) et leurs capacités/contraintes de production**	Consultance (voir A_03_01 et A_05_01)		P R														*Réalisé en 2008*
A0402	**Promouvoir et renforcer l'accès à un système de crédit pour les acteurs de production de matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) de variétés de R&T et fruitières relevant des secteurs privé et associatif**	Convention bancaire	Warrantage stocks pdt	P R														Appel à manifestation d'intérêt aux IMF. Une seule réponse. Possibilité de consacrer 75.000 EUR à cette ligne de crédit. Prêt ou Don ?
		Sessions de formation	Plan d'affaire et gestion des crédits	P R														Fonction de l'activité précédente.
A0403	**Soutenir des micro-projets en faveur de l'incorporation du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) de variétés R&T et fruitières au secteur informel**	Micro-projets	Production plançons pdt à Ndiza	P R														Action R&T / RADA pour appuyer production de semences de pdt en zone isolée et enclavée de Ndiza. Achat plançons, distribution et appui.
		Manioc / Patate douce	Parcs à bois (INGABO, RWARRI, IMBARAGA, CARITAS, District Rulindo)	P R														Conventions diverses avec OP et ONGs. En cours. Versement seconde tranche en Q1 et Q2.

A_05	**Commercialisation du matériel commercial**																
A0501	**Identifier les acteurs, les mécanismes et les principales contraintes de la commercialisation / distribution du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée) et faciliter l'échange d'information visant à l'émergence d'un réseau efficace**	Consultance (en association avec A_03_01 et A_04_01)		P R													*Réalisé en 2008*
A0502	**Soutenir les secteurs privé et associatif dans leurs initiatives de renforcement des structures de commercialisation / distribution du matériel commercial de plantation (certifié et de qualité déclarée)**	Gestion des unités de stockage	Elaboration du module de formation	P R													*Modules élaborés et finalisés*
			Sessions de formation	P R													*Formations terminées et payées en Q2.*
		Post-récolte	Sessions de formation sur le conditionnement pdt	P R													*Module de formation révisé*
		Investissements	Plans types et devis estimatifs	P R													Plans type hangar 60 t, devis et métrages. Visite des sites.
			Constructions / réhabilitation d'unités de stockage	P R													Opération à coût partagé avec les bénéficiaires. Marché d'achat de matériaux à lancer en février.
A_06	**Contrôle de qualité du matériel de plantation**																
A0601	**Identifier les mécanismes de contrôle pour chaque composante du projet et à chaque niveau de la chaîne de multiplication (souche, base, commercial) ainsi que leurs contraintes**	Consultance internationale		P R													*Abandonné après 2 appels d'offres sans réponses*
A0602	**Sensibiliser les acteurs publics à l'importance d'un contrôle performant de la qualité de la filière semencière au Rwanda et, pour chaque composante du projet et à chaque niveau de la chaîne de multiplication (souche, base, commercial), contribuer à l'amélioration de la qualité**	Consommables et équipement de laboratoire	Aménagements complémentaires du labo qualité du RADA	P R													Devis et plans d'aménagement à faire (paillasses, prises de puissance, étagères, armoires …).
		Voyages d'étude régionaux	Pour agents de contrôle qualité (inspecteurs)	P R													Prospection d'organismes régionaux spécialisés en multiplication végétative, et study tours pour cadres.
		Formation en contrôle de qualité et certification des espèces à Xion végétative	AO international / Prestation	P R													Définition des besoins en formation. Recherche de consultant. Elaboration de procédures et d'un curriculum de formation sur ces procédures.
A_07	**Renforcement des capacités techniques et organisationnelles**																
A0701	**Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication en vue de la promotion de la multiplication et de l'accessibilité à un matériel végétal de plantation amélioré au Rwanda**	Campagnes publicitaires utilisation matériel de plantation de qualité	Documents publicitaires, medias, foires agricoles	P R													Thèmes disponibles (nouvelles variétés) pour une réalisation de dépliants ou posters. Faire un appel d'offres pour la rédaction de ces fiches. Collaborer avec IPM.
A0702	**Organiser des sessions de renforcement des capacités organisationnelles au profit du secteur associatif**	Renforcement des capacités organisationnelles du secteur associatif	Appui-conseil aux OP	P R													Recherche de prestataire de service pour les composantes autres que la pdt. Utilisation des facilitateurs FFS pour formations sur pdt et bananes.
A0703	**Organiser des sessions de formation relatives aux méthodes de multiplication du matériel de plantation de variétés de R&T et fruitières à chaque niveau de la chaîne de multiplication (souche, base, commercial)**	Fiches techniques	Elaboration	P R													Appel d'offres pour élaboration de ces fiches.
		Livret technique	Pomme de terre	P R													Appel d'offres et élaboration de ce livret. En collaboration avec IPM.
		Sessions formation	Agents ISAR, RADA et privés	P R													Recherche de propositions de formation courte durée (ex. Wageningen, Libramont, …)
Z	**Moyens généraux**																
Z0104	**Equipe technique**	Fonctionnement et missions	Responsables composantes et APQ	P R													Responsables des 4 composantes, et staff repris de AP
Z0401	**Frais de suivi et évaluation**	Evaluation finale	Consultance HQ CTB	P R													Pas de MTR, évaluation finale prévue en février
Z0402	**Audit**	Audit financier	Contrat cadre	P R													Audit des accords d'exécution réalisé en octobre. Rapport et paiement en Q1